émissions zéro scrl

"L'énergie citoyenne"

Rapport d'activité 2016

Ce rapport d'activité reprend nos principales activités depuis notre dernière assemblée générale ordinaire d'avril 2016 jusqu'à fin février 2017.

Nous vous en proposons un petit résumé introductif avec pour mise en bouche un rappel concis ouvert à d'éventuels commentaires concernant la « vision et mission » que nous nous assignons.

Nous vous présentons ensuite une vue générale des résultats de notre fonctionnement et de notre organisation suite au recrutement de coopérateurs bénévoles et actifs. Comme perspectives 2017 nous envisageons une plus grande autonomie des GT et une certaine "recentralisation" géographique. A découvrir également les changements suite à la mutation du CC vers le CCdC (Conseil Consultatif de Coopérateurs). Tout comme le CA et les GT il reste en demande de nouvelles énergies. Diverses statistiques complètent ce chapitre, EZ comptant plus de 1500 coopérateurs pour un capital dépassant les 2,5 millions d'euros.

Nous avons structuré nos projets en trois catégories (Projets – Projets en émergence) avec pour chacun un résumé plus ou moins détaillé que nous ne pouvons que vous inviter qu'à découvrir.

Concernant Ochain nous en rappelons les divers tenants du projet. Pour 2016, les faits marquants sont la résolution d'un conflit (fin décembre) avec Walvert, le bouclage financier (fin mai) grâce notamment à la réussite de l'appel pour les prêts subordonnés nous évitant une AGE et l'acceptation sous conditions de la BNP. Parallèlement en juin, Ochain Energie devient une SCRL. Le 26 juillet a commencé la construction avec jusqu'à ce jour un bon espoir de respect des plannings prévisionnels tant financiers qu'au niveau des délais pour le démarrage de la production (fin mars). Le process pour la gestion de la vente de l'électricité, des LGO et des CV, est aussi déjà en cours.

Concernant MHP, 2016 a été la mise en oeuvre des changements conséquents intervenus fin 2015 avec quelques petites adaptations en 2016 et toujours quelques points (voir Gouvernance MHP) à améliorer. La production 2016 de 9330 MWh fut un peu moins favorable. Les dividendes 2015 très positifs se montent à 319 420,68€ pour EZ.

La fourniture (183 ménages inscrits) a quelque peu évolué concernant les coopérateurs n'ayant qu'une part suite et notamment à la révision de notre convention cadre avec E2030. Un partenariat potentiel avec Cociter a été ouvert.

Notre gouvernance continue également à s'améliorer

Vous pourrez détailler à loisir les nombreuses contributions nécessaires concernant nos relations extérieures (Rescoop Wallonie, Edora, nouvellement NewB, Financité…)

De même notre communication à divers niveaux (formation, lettres d'infos, nouveau dépliant, Casper EZ, Forum Loomio, Facebook, Tweeter, divers salons) requiert pratiquement journellement notre attention et énergie.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture.

Dans ce rapport d'activité

Mission et vision 5
Mission 5
Vision 5
Recrutement de coopérateurs actifs 6
L'organisation d'Emissions Zéro 7
Les organes et leurs relations 8
L'Assemblée générale (AG) 8
Le Conseil d'administration (CA) 8
Le Conseil Consultatif de Coopérateurs (CCdC) 8
Les vérificateurs aux comptes 9
Les groupes de travail (GT) 9
Conseil Consultatif de Coopérateurs 10
Coopérateurs et parts : évolution 11
Les entreprises liées 13
Moulins du Haut Pays en 2016 13
Structure du capital social de Moulins du Haut Pays (2016) 13
Activités de MHP en 2016 14
Composition du conseil d'administration MHP (inchangé) 14
Productions annuelles (MWh) 14
Comptes de résultat MHP et résultats d'exploitation (2016) 15
MHP 2015, Chiffres validés durant 2016 : 15
MHP 2016 : faits principaux 15
Ochain 17
Le projet 17
2016 : Le "projet" devient "entreprise" ! 19
Monceau Hydro 25
Liste des projets en cours 27
Tournai - Eolien 27
La Platinerie 28
Parc éolien de Courcelles-Gouy 29
Projet éolien de Wanze-Héron en province de Liège 29
Éoliennes sur les aires autoroutières (SOFICO) 30
Biospace 30
Projets en émergence 32
Photovoltaïque 32
Éolien 32
Boussu 32
Courcelles-Trazegnies 32
Fauvillers 32
Juprelle 33

Merbes-le-Château 33
Hydro 33
Haute Sambre 33
Basse Sambre 33
Projets mort-nés 35
Éolien 35
Zoning industriel de Feluy 35
Modave 35
Fourniture d'électricité 36
L'activité fourniture via notre convention avec Energie 2030 36
Révision de la Convention – Cadre conclue avec E2030 36
Le renouvellement des contrats 37
Les ristournes 37
Partenariat avec COCITER 37
Gouvernance 38
Informatique 39
Relations extérieures 40
REScoop Wallonie 40
Participation à REScoop Wallonie en 2016 40
Edora 43
Financité et NewB 44
Communication: Formation et information 45
Formation des coopérateurs 45
Lettres d'information 2016 45
Casper EZ, une information plus fréquente pour les coopérateurs actifs ou intéressés 46
Dépliants 46
Facebook 48
Twitter 48
Forum Loomio 49
Salon Chrysalide de Quiévrain 49
Rapport d'activité 49
GT Finances 50

Mission et vision

Nous avons, en 2015, peaufiné un document interne Vision-Stratégie-Valeurs définissant notre ADN et notre approche dans les projets. Voyez ci-dessous un condensé de notre vision et de la mission que nous nous assignons. Cette mission et vision restent inchangées en 2016 mais sont toujours ouvertes au débat.

Mission

De façon ambitieuse, **amplifier le développement de toutes les énergies renouvelables**. Veiller à ce que les **citoyens maîtrisent** autant que possible les installations par une participation citoyenne majoritaire, une gestion, une exploitation et un contrôle par des coopératives citoyennes. Évaluer et renforcer les **critères environnementaux et sociaux** en amont. Rechercher et sélectionner des projets solides et suffisamment rentables afin de pouvoir **développer la coopérative** tout en offrant un **retour financier raisonnable** aux coopérateurs.

Veiller à ce que l'**électricité produite** soit **vendue à un fournisseur 100%** (réellement) **vert** et/ou organiser la fourniture de l'électricité produite **le plus directement possible** à nos coopérateurs à un **prix juste et stable**.

En partenariat avec les organisations membres de REScoop Wallonie, d'autres coopératives et associations locales, permettre aux **citoyens et aux acteurs des territoires** de choisir de se réapproprier et de gérer les **modes de production et de consommation** de leur énergie. Leur proposer de mettre en **adéquation** les besoins réels et les moyens de production. Favoriser la **concertation locale**.

Rendre la coopérative davantage **participative et citoyenne** qu'à ses débuts mais rester compatible avec une **professionnalisation croissante** menée en parallèle. Favoriser parmi nos coopérateurs un comportement visant à l'**utilisation rationnelle des énergies.** Appliquer et défendre les **7 principes coopératifs** de l'Alliance Coopérative Internationale.

Le terrain d'action d'Emissions Zéro couvre la **Wallonie et Bruxelles**.

Vision

Nous voulons mobiliser les citoyens wallons et bruxellois à participer au système énergétique de demain par une consommation réduite, grâce à l'application des principes de sobriété et d'efficacité dans la consommation d'énergie et, pour couvrir cette consommation, par une production intégralement basée sur les énergies renouvelables, dans le cadre d'un développement équilibré des territoires, dans une société qui vit en harmonie avec celui-ci.

Pour y arriver, nous pensons que chaque citoyen et chaque communauté humaine devraient participer activement aux décisions et/ou aux actions nécessaires, dans une logique de partage spatial et temporel des rentes et des bienfaits : entre les générations présentes et futures, dans l'esprit d'un véritable service public permettant l'accès de l'énergie à tous sur le territoire concerné, intégrant aussi une solidarité énergétique internationale.

Recrutement de coopérateurs actifs

Nul besoin de vous rappeler que notre « **Coopérative Emissions Zéro** » subsiste essentiellement grâce au bénévolat de « **Coopérateurs actifs** » qui acceptent bien volontiers de vouloir consacrer une partie de leur temps, parfois si précieux, à des tâches bien déterminées et surtout essentielles pour permettre de mener à bien une gestion saine et dynamique qui ne peut qu'être profitable à toutes et tous.

Certes, notre vocation première n'est pas de faire de l'argent pour de l'argent et notre volonté majeure doit rester avant tout l'investissement dans de futurs nouveaux projets !
Pour cela, indépendamment de « **L'Éolien** », nous pensons que la priorité est d'aider des initiateurs locaux, voire régionaux privés ou publics afin de promouvoir des projets citoyens tels que **la biométhanisation, l'hydro électricité,** mais également **le photovoltaïque collectif** sous-entendu **mutualisé…**

Vous comprendrez aisément que, pour relever ces défis, notre « **Coopérativ**e » est régulièrement confrontée à des missions de plus en plus nombreuses auxquelles elle est tenue de faire face si elle souhaite encore et toujours se développer comme elle se doit !
Pour cette raison, le Conseil d'Administration avait donc décidé de lancer une seconde campagne dont l'objectif principal visait tout simplement le recrutement d'éventuels nouveaux « **Coopérateurs actifs** » afin de venir renforcer les groupes de travail actuels.
Pour ce faire, nous avons organisé une matinée de travail qui s'est tenue le Samedi 15 Octobre dernier à Namur lors de laquelle, afin de sensibiliser les personnes présentes, nous avons choisi dans un premier temps, de présenter plus en détail la structure de fonctionnement de « **notre Coopérative** » et de partager avec l'ensemble des acteurs l'un et l'autre retour d'expériences de certains de nos « **Coopérateurs déjà actifs** » au sein de groupes de travail existants et dans un second temps, d'organiser trois séquences d'atelier à la fois pour échanger les divers points de vue et répondre plus particulièrement aux éventuelles interrogations des intervenants quant à mieux cerner ce que nous attendions d'eux en particulier.

A l'issue de ces échanges constructifs et certes très intéressants, **8 Coopérateurs** ont décidé de franchir le pas et ont ainsi proposé leur collaboration pour rejoindre l'un ou l'autre groupe de travail, ce dont nous les remercions bien évidemment !
Il s'agit entre autre de Guy Delvallée et Sylvain Thirionet pour la « **Communication** », d'Alexandre Rectem, Jean-Pierre Dessales, Olivier Boitquin, Renzo Dall'o pour le groupe « **Etudes et développements projets** », de Jean Legros Collard pour la « **Fourniture** », de Philippe Peeters pour la « **Gouvernance** », et enfin de Christophe Vandamme, pour le groupe « **Informatique** »…

De plus, **5 Coopérateurs déjà actifs** au sein d'autres groupes de travail ont quant à eux proposé une fois de plus leur collaboration, il s'agit entre autre de Philippe Dubreucq pour le « **C.A** », de Claudine Baudeaux, Karin Vanraes pour le « **Secrétariat général** », de Claude Adam, pour la« **Gouvernance** », et de Rémy Licot pour « **L'informatique** » !
Pour en terminer et afin de remercier toutes les Coopératrices et Coopérateurs présents pour leur participation, cette matinée enrichissante s'est clôturée par un repas convivial.

L’organisation d’Emissions Zéro

Rien de vraiment neuf par rapport à 2015 sinon que nous avons fait en sorte d'appliquer au mieux le modèle d'organisation exposé à l'AG 2016.

Pour rappel, nous avons conçu cette structure pour soutenir l'organisation de nos activités, une décomposition de notre coopérative en parties et sous-parties doit permettre de mieux cerner les tâches, de faciliter le travail de chaque acteur et de préciser le type de relation entre chaque entité.

Notre modèle d'organisation est représenté graphiquement par un organigramme qui montre la façon suivant laquelle ses différents organes se situent les uns par rapport aux autres en termes de responsabilités, et surtout les relations entre ces différents organes.

Bien qu'adoptant une certaine forme de représentation hiérarchique top-down, c'est le concept **d'organigramme fonctionnel** qu'il faut retenir.

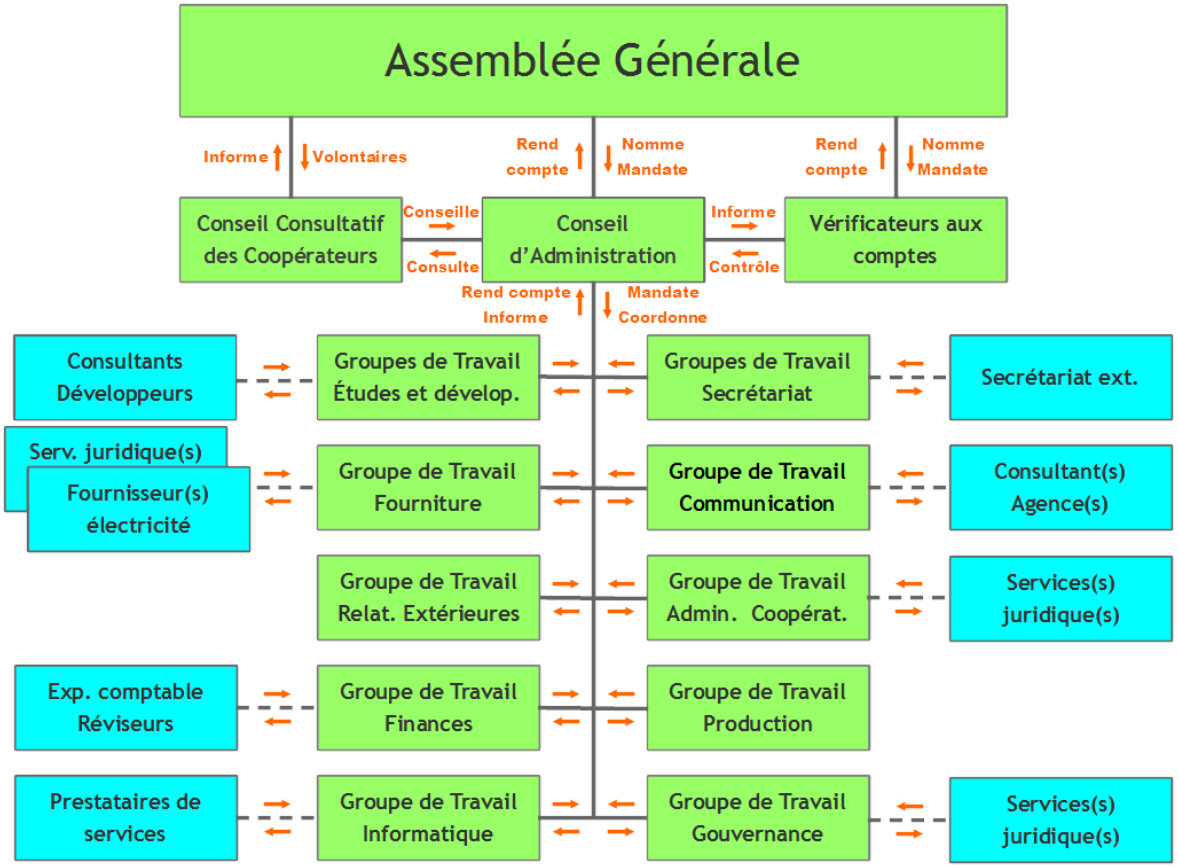

Les différents organes sont reliés par des relations fonctionnelles - liées aux activités exercées - qui permettent la transmission des informations, le travail en groupe, ...

Il y est bien question de domaine d'activités, cela signifie qu'il peut p. ex. y avoir plusieurs groupes de travail avec des thèmes différents au sein d'un seul domaine d'activités. Ainsi, dans le domaine Etudes & Développements, qui ne concerne aujourd'hui que les projets de production d'électricité, on compte plusieurs groupes de projet. Une organisation par zone

géographique est en train de se mettre en place. Nous pensons en effet, que nous ne pouvons pas nous en sortir si nous n'avons pas de porteurs de projet habitant les environs des sites visés.

Durant cette année, nous avons surtout veillé à appliquer ce modèle d'organisation. Nous avons des groupes de travail qui fonctionnent dans tous les domaines d'activités même si dans certains, cas, le GT se limite à une seule personne… mais il est clair que nous manquons toujours de coopérateurs actifs qui peuvent consacrer quelques heures par mois ou par semaine à la coopérative.

Cela fonctionne relativement bien donc sinon que nous souhaiterions que les GT acquièrent encore plus d'autonomie afin de décharger au maximum le CA de la gestion journalière de la coopérative.

Ce sera sans doute un des challenges de la prochaine année.

Les organes et leurs relations

L'Assemblée générale (AG)

C'est l'organe souverain de la coopérative. A ce titre, elle est seule compétente pour décider des actes essentiels de la coopérative et pour se prononcer sur toutes les questions pour lesquelles les statuts n'ont pas attribué une compétence particulière au Conseil d'administration, autre organe prévu par les statuts.

L'AG nomme les administrateurs et mandate le Conseil d'Administration pour gérer la coopérative.

Le Conseil d'administration (CA)

Le CA réunit les administrateurs nommés par l'AG. Il assure la responsabilité de la gestion de la coopérative. Le CA rend compte de ses décisions à l'AG.

Son pouvoir de décision dans les investissements est toutefois limité : au-delà de 50 k€, le CA doit demander l'avis du CC avant d'engager la coopérative et, au-delà de 250 k€, outre l'avis du CC, le CA doit obtenir l'aval de l'AG.

Le Conseil Consultatif de Coopérateurs (CCdC)

Suite à la dernière AG d'avril 2015 et une modification du ROI, une nouvelle mouture du CC rebaptisé CCdC a vu le jour avec des perspectives renouvelées et des changements importants dans sa manière de fonctionner.

A découvrir de toute urgence par tout coopérateur concerné par la vie de la coopérative et qui aurait un petit moment de liberté les derniers vendredi de chaque mois !

Les vérificateurs aux comptes

L'AG désigne, en son sein, 2 coopérateurs qui auront la charge de vérifier les comptes de l'année en cours et exposeront leur rapport lors de l'AG ordinaire de l'année suivante.

Les groupes de travail (GT)

Les GT réunissent des coopérateurs bénévoles et/ou éventuellement du personnel salarié ou indépendant, qui prennent en charge des tâches journalières pour assurer la gestion de la coopérative ou qui s'organisent en groupe de projet pour développer de nouveaux projets.

Les GT sont mandatés par le CA, ils reçoivent budgets et moyens pour exercer leurs activités. Ils rendent compte de leurs actions au CA.

Les GT et les groupes de projet sont coordonnés par un administrateur ou par toute personne mandatée à cet effet par le CA.

Conseil Consultatif de Coopérateurs

La première mouture du CC (Conseil des coopérateurs) basée sur des réunions “physiques” et sur Loomio (outil d’échange et de prise de décision) a évolué.

Sans remettre en cause son intérêt, la dernière AG d’avril 2016 s'est attachée à redéfinir son rôle via le ROI, le CC étant rebaptisé en CCdC (Conseil Consultatif de Coopérateurs)

Le CCdC accompagne le travail du CA et à cet effet, donne des avis soit d’initiative, soit à la demande expresse du CA. Pour émettre ses avis, le CCdC est habilité à solliciter toute information utile tant auprès du CA que de tout groupe de travail institué dans la structure interne de EZ.

Afin de faciliter la communication 2 membres du CCdC maximum peuvent assister aux réunions mensuelles du CA et le secrétaire du conseil d'administration rejoint le CCdC.

Pour gagner en efficacité, le CCdC se réunit par Skype chaque dernier vendredi du mois à 20h00. Il partage et rédige collectivement ses documents via Google Drive.

Les déplacements pour des réunions physiques sont chronophages, économiquement et écologiquement injustifiables. Le CCdC estime dès lors que les rencontres physiques doivent rester exceptionnelles, des coopérations inter membres peuvent permettre à tout coopérateur (isoler numérique volontaire ou involontaire) de s'impliquer.

Après les 3 premières réunions il semble que moyennant quelques astuces organisationnelles une réunion Skype soit techniquement fonctionnelle.

Le CCdC a reçu beaucoup d’informations relatives aux fonctionnements de notre coopérative.

Ces informations comme toutes les informations échangées entre les Administrateurs sont relativement confidentielles. Tous les membres du CCdC s’engagent à tout mettre en oeuvre pour ne pas compromettre la discrétion nécessaire aux affaires.

Le CCdC a formulé un avis d’initiative sur la limitation d’accès au capital de la coopérative, a résumé une réflexion sur la vente de l’électricité de MHP et a coopéré avec le GT Gouvernance pour finaliser la version du ROI soumis à AG 2017.

Coopérateurs et parts : évolution

	Fin 2012	Fin 2013	Fin 2014	Fin 2015	Fin 2016
Coopérateurs	1.441	1.426	1.419	1.458	1.545
Parts	8.750	8.423	8.288	8.663	9.443
Moyenne parts / coop.	6,07	5,91	5,84	5,94	6,11

Nous avons passé le cap des 1.500 coopérateurs, avec 1.545 à la fin 2016. Parmi ceux-ci, 15 sont des personnes morales avec un total de 58 parts. Il s'agit d'une légère augmentation par rapport à la stagnation que nous avons connue entre 2012 et 2015. Continuons dans ce sens-là.

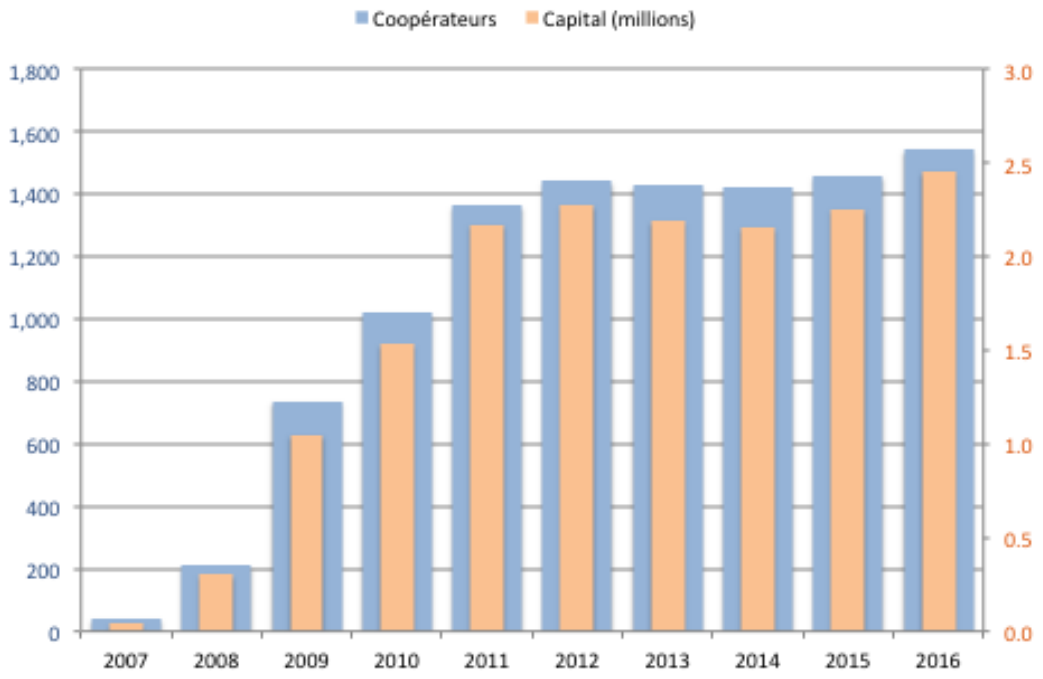

Voici un résumé des opérations en 2016 :

	Parts	Coopérateurs
Nouvelles souscriptions	+860	+89
Retraits & démissions	-80	-10
Cessions	(220)	+6
Total :	**+780**	**+85**

Une douzaine de nouveaux coopérateurs nous arrivent grâce au réseau et site web Financité et une quinzaine au départ de recherches effectuées sur Internet mais la plupart par le bouche-à-oreille via les administrateurs et coopérateurs existants.

Toutes les demandes de retrait en 2016 ont été acceptées par le CA.

Le GT Administration des Coopérateurs a commencé à s'intéresser à la problématique des couples-coopérateur en 2016. Les parts de sociétés coopératives étant nominatives, le droit de vote en AG étant un coopérateur = 1 voix, et le nombre de parts pouvant être souscrites par personne physique étant limité depuis 2014, il a semblé nécessaire d'inviter les couples-coopérateurs à modifier leur situation pour détenir les parts personnellement. 111 coopérateurs ont souscrit à l'époque des parts au nom d'un couple. Ils ont été inventoriés. 11 ont été traités en fin d'année.

Coopérateurs...	Mai 2015	Mars 2016	Fév. 2017
sans numéro de compte pour paiement de dividendes	51	32	25
sans adresse courriel	100	89	77
sans aucune coordonnée	5	4	4
en couple	111	111	90

Les entreprises liées

Moulins du Haut Pays en 2016

A la date de rédaction de cet article, les comptes MHP 2016 ne sont pas clôturés. MHP examine actuellement chacune des orientations possibles concernant la vente d'électricité pour les années futures ; le contrat se terminant en 2017. Dans ce contexte, nous devons évoquer le « coup de feu » actuel chez MHP. Nous espérons que le lecteur voudra bien comprendre que des informations sont provisoires, dans ce contexte.

Structure du capital social de Moulins du Haut Pays (2016)

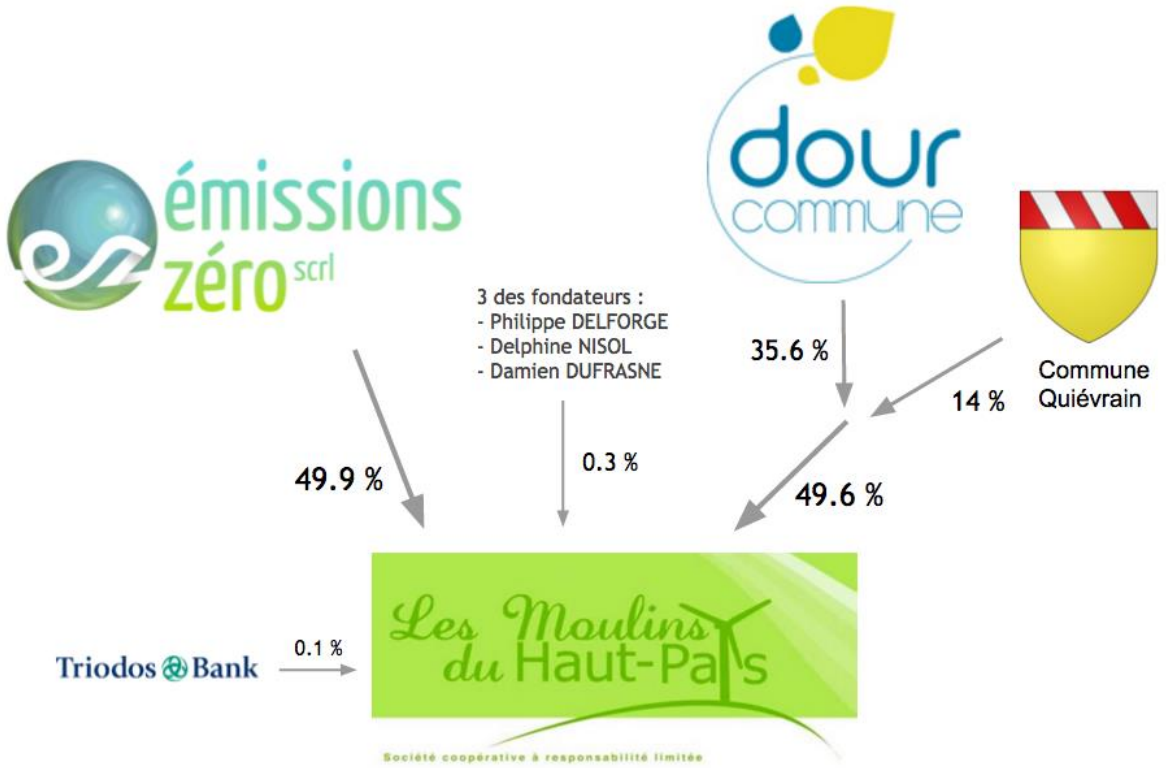

Une petite correction a été apportée en 2016, une des parts a été répartie parmi les trois actionnaires principaux dont la participation devient, en date du 1er janvier 2016 :

Émissions Zéro : 49,95%

Commune de Dour : 35,636%

Commune de Quiévrain : 14,014%

Cette petite correction fut apportée par les actionnaires MHP de manière plus simple qu'un changement des statuts MHP, qui eut été nécessaire si la part fixe du capital de la coopérative (qui est de 1100000€) avait été revue. Ce qui eut été le cas si MHP détenait une de ses propres parts.

Activités de MHP en 2016

Composition du conseil d'administration MHP (inchangé)

Représentants EZ	Représentants des communes
Michel Wojewodzic, président	Muriel Monoyer
Alain Damay	Georges Cordiez
Patrick Kelleter	Christine Gréco

Productions annuelles (MWh)

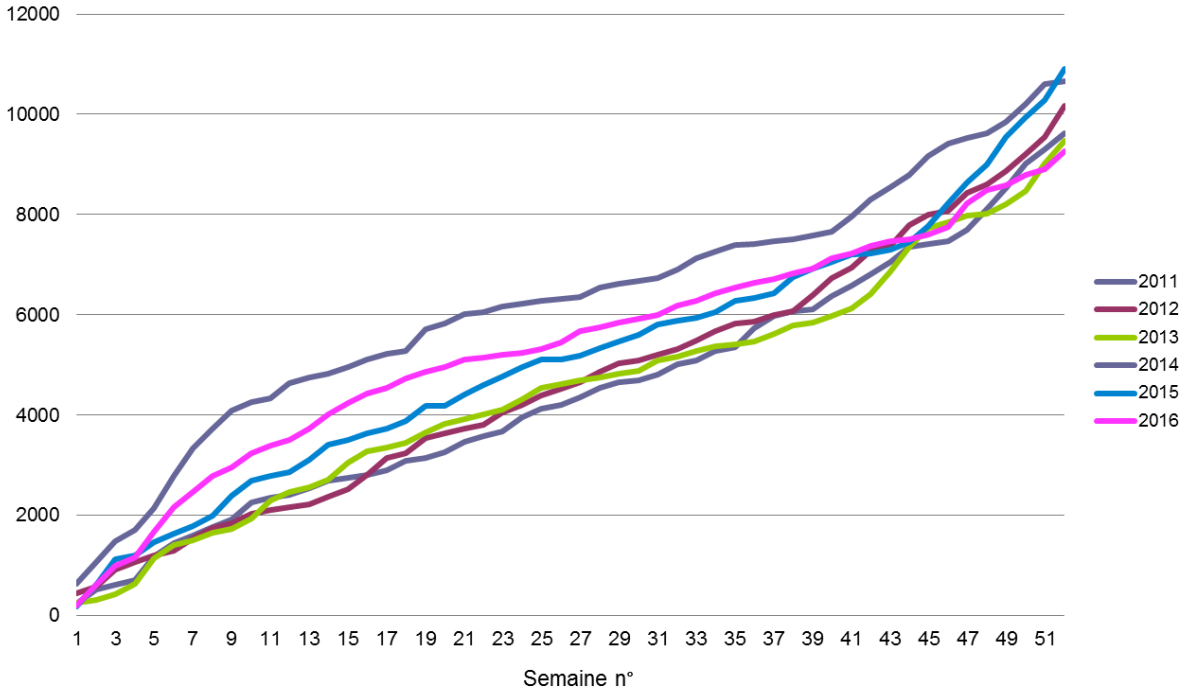

Le vent n'était pas très favorable en 2016, année qui avait pourtant bien démarré.
La production cumulée à la fin de l'été était toujours dans les chiffres habituels, mais le dernier trimestre peu venteux que nous avons connu a ramené les chiffres sous les attentes. La production totale en 2016 était de 9330 MWh contre 11275 MWh en 2015.

Comptes de résultat MHP et résultats d'exploitation (2016)

(Chiffres indisponibles à ce jour)

MHP 2015, Chiffres validés durant 2016 :

Lors de l'AG MHP 2016 qui s'est tenue après la date d'AG de Émissions Zéro, les chiffres suivants ont été validés :

- Chiffre d'affaires 2015 : 1 217 668,89€
- Bénéfice de l'exercice 2015 : 366 653,21€
- Dividendes approuvés et distribués en 2016: 521 063,94€ (dont 319 420,80€ pour EZ selon les accords sur les bénéfices reportés réalisés avant redistribution des parts entre actionnaires)

MHP 2016 : faits principaux

- Chiffre d'affaires 2016 : (Chiffres indisponibles à ce jour)
- Endettement de MHP au 31 décembre 2016 : 1 822 298,97€ (financement bancaire)

  Emprunts à Emissions Zéro : 336564,72€
- Légère adaptation des accords entre actionnaires (AGE décembre 2015 et AGO 2016):
  - 49,95% EZ /49,650% communes / 0,4% autres
  - Conseil d'administration inchangé, composé de six administrateurs dont deux administratrices ; 3 représentants EZ et 3 représentants des communes
- Comité exécutif composé de trois personnes.

Prévisions MHP 2017

- Cours de l'électricité durant 2016 très fluctuants. Cours obtenu pour 2017 : 37.2 € pour 70% de la quantité (les 30% restant suivront les cours du jour). Actuellement les contrats de vente électricité à terme pour 2018, 2019 et 2020 se négocient entre 32 et 35 € le MWh.
- Les cours de l'électricité sont sensibles aux événements dans les pays voisins (par exemple arrêts prolongés de grosses unités de production).

Budget MHP 2017-2021

(En préparation)

Gouvernance MHP

- Échanges entre CA EZ et représentants principaux EZ chez MHP, qui sont en charge de la gestion opérationnelle de MHP parfois difficiles. Présence limitée des

administrateurs EZ chez MHP ; attentes exprimées avec passion, parfois au dédain de contraintes pratiques réelles.

- Il convient de rappeler que les administrateurs MHP sont nommés par les actionnaires de MHP et que ce sont eux qui ont la charge de gérer MHP.
- Toutes les personnes qui se dévouent pour porter le projet MHP sont des bénévoles, qui mettent leur bonne volonté au service de la coopérative.

Ochain

Le rapport de l'année 2015 pour l'assemblée générale 2016 a évoqué très longuement le projet de biométhanisation à Ochain, tant au niveau de la technique à mettre en œuvre qu'au niveau des discussions financières et autres.

Rappelons les fondamentaux du projet avant de passer aux activités 2016.

Le projet

La biométhanisation (fermentation) de matières organiques de peu de valeur (fumier, lisier…) et d'autres matières organiques (maïs) produit du biogaz (méthane + CO2) et un digestat. Le méthane alimente un moteur qui génère de l'électricité via un alternateur, et de la chaleur via son circuit de refroidissement (cogénération). Le digestat est épandu dans les champs ou les prairies. Le cycle du carbone et des matières fertilisantes est complet. Les fournisseurs des matières sont proches de l'installation. L'installation de biométhanisation va créer 7 emplois directs et indirects. Contrairement à l'éolien et au photovoltaïque, la biométhanisation travaille en quasi non-stop.

La biométhanisation

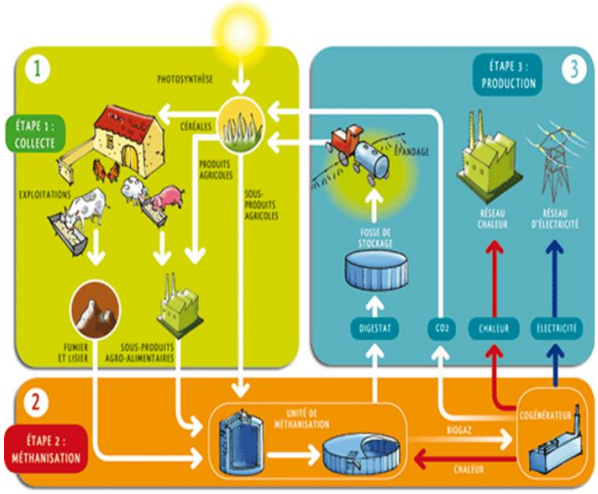

La cogénération

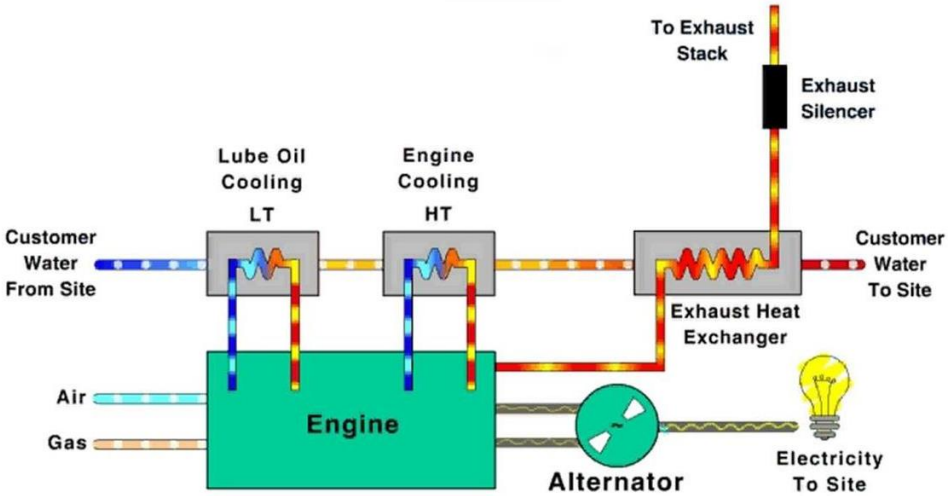

Les chiffres clés

- Investissement : 5 M€
- Intrants : 22.500 tonnes
    - Déchets agricoles (fanes de légumes divers, tontes de pelouses, …) et effluents de ferme (fumier, lisier, …) : 17.400 tonnes
    - Maïs ensilé : 5.100 tonnes (moins de 23% du total des intrants)
- Provenance des intrants : déchets agricoles dans un rayon de max. 10 km, maïs (ou autre plante énergétique) dans un rayon max. de 20 km.
- Charroi : en moyenne 3 passages/jour - aucune habitation ne subira 100% du charroi
- Puissance installée : alternateur de 600 kW
- Fonctionnement du moteur : plus de 8.300 h/an (95% du temps)
- Production de biogaz : ± 1.250.000 Nm^3/an (Normo m^3) – Concentration méthane entre 50 et 55%
- Production électricité (potentiel) : ± 5 GWhél/an (soit la consommation de plus de 1.400 ménages pour une consommation moyenne de 3.500 kWh/an)
- Productible thermique (potentiel) : ± 5 GWhth/an (récupération de la chaleur de l'eau de refroidissement du moteur et des gaz d'échappement – soit l'équivalent de 500.000 L de mazout)
- Valorisation de la chaleur récupérée :
    - Autoconsommation : ± 1 GWhth/an (digesteurs maintenus à 37°)
    - Vente : ± 2 GWhth/an (un home de 120 pensionnaires (home du Château d'Ochain), une entreprise de 50 salariés (Menuiserie Olivier) ainsi que quelques maisons particulières)
- Digestat : 20.000 tonnes (16 tonnes liquides + 4 tonnes solides)
- Economie de plus de 4.000 tonnes de CO2 par an en évitant l'achat d'engrais dont la production émet de grande quantité de gaz à effet de serre (CO2 et N2O)
- Jusqu'à 7 emplois (directs et indirects) créés localement et durablement
- Certificats verts : 3 CV / MWhé produit pendant 15 ans, à partir du 1/01/2017.
- Dates de démarrage :
    - Production électricité : fin mars – début avril 2017
    - Vente chaleur : août 2017

Historique

Au départ, le GAL du pays des Condruses avait identifié 19 sites propices à la biométhanisation, dont celui d'Ochain. L'ASBL Association Chrétienne des Institutions Sociales et de Santé (ACIS), maison mère de la maison de repos du Château Ochain, intéressée par la récupération de la chaleur, finança une étude de faisabilité, réalisée par Walvert. Après obtention d'un permis en juillet 2014, une convention a été conclue entre Walvert et Ochain Energie sprl dirigée par Grégory Racelle. Fin mai 2015, l'A.G. d'EZ

décide d'une prise de participation majoritaire à hauteur de 800 k€ dans Ochain Energie sprl. L'année 2015 fut mouvementée, notamment en raison de l'attitude de Walvert, avec qui les ponts furent coupés (dont coût) début 2016. Toujours en 2015, les banques sollicitées imposent une hausse de 600 k€ pour les fonds propres. L'assemblée générale extraordinaire d'EZ, le 28 novembre 2015, porte la part d'EZ de 800 k€ à 1 M€ ; du capital et des prêts subordonnés viendront de fournisseurs, de coopératives et de coopérateurs d'EZ. Les financements sont alors remis à avril ; le début des travaux, prévu en mai 2016.

2016 : Le "projet" devient "entreprise" !

Les derniers préparatifs

Le 12 mai, EZ signale que l'appel pour les prêts subordonnés a dépassé tous les espoirs : 500k€ (on espérait 300k€), ce qui permet de se passer d'un prêt long terme de Credal. N'ayant plus de raison d'être, une assemblée générale d'EZ peut être supprimée, car un nouvel appoint par EZ, sous forme de prêt subordonné n'est plus nécessaire. Dès lors, les obstacles sont quasi tous écartés pour démarrer la construction d'Ochain Energie. OCE sprl devient OCE scrl en juin. Les prêts subordonnés sont déposés à la banque CPH, les 26 et 28 juillet 2016.

Les prêts accordés à OCE :

	Montant prêté	Durée (années)	Intérêt annuel	Remboursement
Prêts subordonnés				
Association Les Amis d'Ochain 1	230.000,00 €	5	5,000%	Au terme des 5 ans
Association Les Amis d'Ochain 2	270.000,00 €	10	6,000%	Tous les 4 mois, à partir de la 6ème année
Prêt long terme				
BNP Paribas Fortis	1.000.000,00 €	11	3,454%	Franchise d'un an
Meusinvest	1.000.000,00 €	11	3,454%	Franchise d'un an
Crédit straight loans				
BNP - Ligne de crédit fond de roulement	350.000,00 €		3,454%	
BNP - Pré-fiancement des subsides UDE	1.332.000,00 €		3,454%	

Le dossier, accepté par le comité de crédit national de la BNP, est assorti de conditions : la mise en suspens du remboursement du capital dans le cas des prêts subordonnés si le moteur de cogénération tourne moins de 7.000 heures/an, soit 70% du fonctionnement maximum. Nous prévoyons un fonctionnement du moteur à 94% du temps. Ces prévisions sont basées sur les engagements des fournisseurs et des références comparables. Fonctionner à seulement 7.000 h/an semble donc peu probable.

Le crédit LT est accordé pour une durée de 11 ans, dont une année de franchise du remboursement du capital, au lieu de 13 ans. Toutefois, le comité de crédit laisse la porte ouverte pour une renégociation en cours de route, pour une durée de 13 ans, en cas de difficulté.

Du point de vue sûretés, la SOWALFIN s'est engagée à hauteur de 250 k€ dans le cadre du crédit BNP et les actionnaires ont souscrit une caution solidaire et indivisible à concurrence de 300 k€

Une des conditions préalables à la poursuite du projet était la signature d'une convention avec ACIS. Nous avons dû accepter de prendre en charge une facture litige entre ACIS et WALVERT pour 25 k€ hTVA, condition sine qua non pour ACIS. Par ailleurs, la banque exigeait des pénalités en cas d'arrêt définitif et complet de la consommation de la chaleur prévue du fait du consommateur. La négociation sur ce dernier point fut assez ardue mais finalement, nous avons trouvé un accord fin mai et la convention a été signée le 21 juin.

Vu les différents apports en nature et la valorisation à hauteur de 300 k€ des éléments immatériels du projet, il a fallu faire appel à un réviseur d'entreprise (M. Dochen du cabinet DGST & partners) à qui nous avons confié 3 missions :

- Vérifier l'apport en nature de Gregory Racelle pour augmentation du capital de la SPRL de 20 k€ à 100 k€.
- Vérifier l'apport en nature d'EZ (prêt 410 k€ transformé en participation au capital) capital).
- Valorisation de la SPRL Ochain Energie

A noter que le rapport sur la valorisation de la SPRL Ochain Energie concluait à un goodwill de 2,295 M€ et validait la valorisation à 300 k€ de l'élément immatériel du projet qui a été généré jusqu'à ce jour par Gregory Racelle.

Création de l'entreprise

Le 3 juin 2016, la SPRL Ochain Energie est transformée en une SCRL devant Me Erneux, notaire à Namur. Le capital est porté de 20 k€ à 1,260 M€ par apport en capital et en primes d'émissions, les primes d'émissions étant immédiatement incorporées au capital. Le capital est représenté par 3.900 parts qui se répartissent comme suit entre les actionnaires :

Gregory RACELLE	**25,64%**	**1.000 parts**
Emissions Zéro SCRL	**64,10%**	**2.500 parts**
Condroz Energies Citoyennes SCRL	**0,64%**	**25 parts**
CORETEC Engineering SA	**9,62%**	**375 parts**

L'apport total d'EZ s'élève à 1 M€ montant qui se répartit en apport en capital (250 k€) et en prime d'émission (750k €).

Une prime d'émission est généralement prévue dans le but d'égaliser les droits des associés anciens et nouveaux. Elle est fixée pour compenser l'écart entre le montant de la valeur réelle des titres et leur valeur nominale, cela passe par une valorisation de l'entreprise, mission qui a été confiée à un réviseur d'entreprise comme indiqué ci-avant.

Après incorporation de la prime d'émission au capital, on peut constater une plus-value des parts des "associés anciens", en l'occurrence, des parts du fondateur de l'entreprise (Gregory Racelle).

L'accord initial entre EZ et Gregory Racelle prévoyait une plus-value de l'ordre de 300 k€ en échange des frais d'études et développements ("l'élément immatériel du projet") qui ont été payés sur fonds propres, ainsi que de ses prestations non rémunérées depuis 2013. Cet accord initial prévoyait également un apport total d'EZ

de l'ordre de 800 k€. En raison de l'augmentation des apports en capitaux exigés par les banques et l'arrivée de nouveaux associés, la plus-value actée est de 223 k€.

Les administrateurs sont : Gregory Racelle, Marc Installé et Alain Damay pour EZ, Sébastien Ryhon pour CORETEC Engineering.

Gregory Racelle a été nommé administrateur-délégué et Marc Installé a été désigné comme Président du Conseil d'administration.

Organisation du travail

Pour aider Gregory dans la conduite du projet, nous nous sommes adjoints les services d'un consultant junior qui l'assiste au jour le jour et d'une consultante senior chargée notamment d'assurer le suivi du budget du projet, le suivi global du projet, suivre le dossier subsides et d'établir la vue synthétique à destination du Conseil d'administration.

Ces consultants travaillent sous le statut d'indépendant et sont liés à OCE par une convention de consultance.

A titre d'exemple, voici le "Rapport au CA", extrait du journal de bord que la consultante senior est chargée de préparer et présenter au CA mensuel. Dans cet exemple, il s'agit de la période de janvier 2017.

Rapport au CA	Ochain Energie SCRL
Période de reporting du 4/01/2017 au 6/02/2017	Date de révision : 6/02/2017
Principaux avancements de la période	**Problèmes rencontrés et actions prises**
1) bardage des digesteurs 2) montage trémie d'alimentation et placement quelques tuyauteries 3) remblai de la rampe 4) placement container cogénération et skid d'épuration 5) placement câble entre HT et container pompage Oekobit 6) dossier UDE pour l'obtention de la 1ère tranche envoyé 7) choix de l'organisme agréé pour CV : Vincotte	1) 2 semaines de gel : arrêt chantier
Points importants d'attention	**Evolution attendue prochaines semaines**
1) finalisation d'au moins un digesteur pour commencer le remplissage par du semi-digestat début mars 2) accélération du chantier - beaucoup d'intervenants sur site pour les 2 semaines à venir 3) commande de la partie électrique du bâtiment et éclairage du site 4) commande pont bascule avec automation 5) mise sous tension de la cabine haute tension : date à fixer	1) Biodynamics : finalisation de la cuve externe de stockage 2) Oekobit : placement des tuyauteries, montage séparateur de phase et torchère et placement des gazomètres 3) Monfort : socles pour la torchère et le séparateur de phase, placement tuyauterie raccordement eau et câble proximus, placement citerne jus d'ensilage 4) ORES : finalisation raccordement électrique et mise en service cabine haute tension 5) CORETEC : tuyauteries et câblage électrique
Points en attente de décisions du CA : planning, budget, modifications, risques, ...	
1) La production des premiers kw électriques sera retardée mais nous visons toujours le mois de mars 2) Le paiement des premiers CV pourrait traîner durant un an, temps d'attente de l'approbation du dossier par la CWAPE	

Gouvernance

Nous nous sommes mis d'accord sur une convention des associés dont les points essentiels sont les suivants :

- Contraintes de développement durable (distance limitée des approvisionnements en matières premières, critères "verts" pour la vente d'électricité) ;
- Droits des actionnaires minoritaires en cas de cession de parts ;
- Principes de calcul en cas de valorisation des parts ;
- Répartition des garanties bancaires au prorata des participations ;

- Clause de non concurrence (ou de collaboration) dans un rayon de 20 km.

Juridique

Une transaction avec Walvert est intervenue fin 2016. Walvert nous réclamait 66 k€ hTVA pour des prestations exécutées entre septembre 2015 (dernière facture Walvert) et février 2016 (dénonciation de la convention). Une partie de la facture pouvait être compensée par les 25 k€ hTVA correspondant à la facture d'ACIS.

De notre côté nous réclamions le remboursement de cette facture que nous avions payée à la place de Walvert et de plus, nous contestions la facture de ces prestations car selon nous, ces prestations étaient normalement déjà facturées dans les factures antérieures.

Mais, il nous a semblé inutile de nous lancer dans une longue procédure juridique dispendieuse et énergivore, nous avons donc accepté une transaction, soit, outre la facture ACIS, payer 10 k€ hTVA en plus pour solde de tout compte.

Les commandes

Les commandes aux 3 fournisseurs principaux ont pu être passées à temps pour respecter le dernier planning, et notamment, la commande de la cogénération soumise au délai de livraison le plus long en ce qui concerne le moteur.

Les travaux de construction

Le chemin d'accès est aménagé dans le courant du mois de juillet avec une solide assise puisqu'il verra passer des camions au tonnage imposant pour le transport de gravier, de béton, … Le 26 juillet, c'est la valse des pelles mécaniques, bulldozers et autre bumpers. Les terres excavées s'amoncellent à l'ouest du terrain, ensuite, c'est au tour des camions de livraison de graviers d'envahir les lieux avant que les graviers soient répartis, égalisés et damés.

Après les tests de stabilités, Biodynamics entre en jeu pour couler les fonds de coffres et ensuite attaquer les voiles des cuves. Oekobit, fournisseur des équipements qui doivent assurer le processus de biométhanisation, veille au grain. A ce stade, Oekobit vérifie que les tuyaux de chauffage (4 km de tuyau noyé dans le béton des parois des digesteurs) et l'équipement d'étanchéité sont correctement installés.

Au tour d'Oekobit d'entrer en piste pour l'installation des équipements des cuves (le chauffage, les mélangeurs, les pompes, les membranes de toit, la trémie d'alimentation des digesteurs, etc.).

Pour ce qui est de la connexion au point d'injection de l'électricité produite, Ores a changé d'avis quant au point d'injection mais nous y tirons quelque bénéfice puisque le

câble nous sera offert, à charge pour nous de réaliser la tranchée pour la pose du câble. Ce qui a été fait avant la période de gel et neige.

Le container cogénération a été livré début janvier et les travaux de raccordement biogaz et électricité ont commencé aussitôt.

La météo nous a été favorable jusqu'en décembre. A ce moment, le planning de construction a pu être observé, sinon devancé. Les conditions climatiques en janvier (neige dans la seconde quinzaine), nous font prendre du retard. Malgré cela, nous avons toujours bon espoir de démarrer la production des premiers kWh fin mars. En effet, pour compenser le retard, nous allons accélérer le processus de biométhanisation en alimentant les digesteurs avec du digestat chaud acheté à une unité de biométhanisation opérationnel.

Assemblée générale

Les exercices comptables se terminant au 30 juin, nous avons tenu une assemblée générale ordinaire le 8 novembre 2016 qui devait approuver le bilan et le compte de résultat au 30 juin, bilan qui présentait une perte reportée de 41 k€.

Portes ouvertes à Ochain Energie SCRL

Vu le bon avancement des travaux, une journée Portes ouvertes fut proposée le 20 novembre 2016, entre 9 et 13h.

Le moment était venu, en pleins travaux de construction, à ± mi-chemin de la mise en production, d'ouvrir les portes du chantier pour permettre aux coopérateurs de se rendre compte de visu de ce que sera in fine l'unité de biométhanisation dans laquelle ils ont investi. Ce fut l'occasion d'une visite guidée du chantier, et de se documenter sur le fonctionnement d'une unité de biométhanisation.

Plan financier actualisé

Pendant cette phase de construction, nous devons principalement tenir à l'œil le budget d'investissement qui s'élève globalement à 4.888.000 €. Si nous devons constater quelques dépassements, nous enregistrons aussi quelques réductions du budget initial. Au final, nous n'avons pas encore "mangé" complètement notre provision pour aléas. Sur un total initial de 82 k€, il nous reste encore 58 k€.

A l'heure d'écrire ces lignes, nous sommes occupés à finaliser le cahier spécial des charges pour la vente de l'électricité, des LGO et des certificats verts et entamerons dans les prochaines semaines des négociations avec les clients potentiels dont COCITER (via ELEXYS) et ENERGIE 2030.

Dans le plan financier, nous avons tablé sur un prix moyen de l'électricité à 35 €/MWh et un prix de vente du CV à 64,20 € avec des conditions de paiement mensuel à 30 jours fin de mois. La différence de 80 cents avec le prix garanti de 65 € sert à financer ce délai de paiement particulièrement avantageux. En effet, dans le circuit classique, les CV sont repris par Elia à 65 €, sur base de relevés trimestriels déclarés à la CWaPE,

avec au bout du compte un délai de paiement de 7 à 8 mois. Il faut savoir en plus que le temps d'attente à la CWaPE pour l'approbation des premiers CV est d'un an.

Par ailleurs, nous avons réduit certains frais, au moins temporairement, comme les rémunérations du personnel ainsi que le poste matériel roulant.

Voir ci-après le bilan 2015-2016 et les bilans prévisionnels jusqu'à la fin de l'octroi des certificats verts.

Bilan 2015-2016 + bilans prévisionnels 07/2016 → 2032

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	2030-2031	2031-2032
ACTIF																	
Actifs immobilisés	763.085	4.582.058	4.440.977	4.108.525	3.777.776	3.451.508	3.125.272	2.799.036	2.472.801	2.324.116	1.994.728	1.665.341	1.335.953	1.006.566	677.179	347.791	176.794
Investisements, amortissements déduits (Constructions, études & développements, installation, machines & outillage, terrains)	763.085	4.582.058	4.440.977	4.108.525	3.777.776	3.451.508	3.125.272	2.799.036	2.472.801	2.324.116	1.994.728	1.665.341	1.335.953	1.006.566	677.179	347.791	176.794
Actifs circulants	833.291	536.861	588.450	624.885	806.113	636.607	659.430	680.146	701.620	546.806	558.429	631.296	903.938	1.173.375	1.442.542	1.697.771	1.688.008
Stock maïs	76.665	34.499	61.558	61.476	61.469	67.086	67.570	67.612	67.615	67.616	73.794	74.327	74.373	74.377	74.377	81.174	-17.044
Créances commerciales et autres	5.790	146.352	250.188	250.365	250.543	250.723	250.905	251.089	251.275	251.462	251.652	251.843	252.036	252.231	252.626	252.827	37.386
Disponible	750.836	356.009	276.704	313.044	494.100	318.798	340.955	361.446	382.730	227.728	232.983	305.126	577.529	846.767	1.115.539	1.363.771	1.667.666
Total actif	1.596.377	5.118.919	5.029.426	4.733.411	4.583.889	4.088.115	3.784.702	3.479.183	3.174.421	2.870.921	2.553.157	2.296.637	2.239.892	2.179.941	2.119.720	2.045.562	1.864.802
PASSIF																	
Fonds propres	*1.218.819*	*968.678*	*1.754.313*	*2.499.422*	*2.445.355*	*2.388.794*	*2.333.419*	*2.278.591*	*2.224.348*	*2.170.814*	*2.115.048*	*2.058.925*	*2.002.467*	*1.945.117*	*1.886.991*	*1.822.047*	*1.787.484*
Capital	1.260.000	1.260.000	1.260.000	1.260.000	1.260.000	1.260.000	1.260.000	1.260.000	1.260.000	1.260.000	1.260.000	1.260.000	1.260.000	1.260.000	1.260.000	1.260.000	1.260.000
Réserve légale				4.581	15.580	25.932	36.592	47.394	58.347	69.485	80.043	90.509	100.888	111.034	120.979	126.000	126.000
Résultat reporté	-41.181	-291.322	-132.966	13.055	44.403	73.906	104.286	135.072	166.290	198.033	228.124	257.951	287.529	316.448	344.792	371.242	384.886
Subsides en capital RW UDE			627.279	1.221.786	1.125.371	1.028.956	932.541	836.126	739.711	643.296	546.880	450.465	354.050	257.635	161.220	64.805	16.597
Dettes	*377.558*	*4.150.241*	*3.275.113*	*2.233.989*	*2.138.534*	*1.699.321*	*1.451.283*	*1.200.592*	*950.074*	*700.107*	*438.109*	*237.712*	*237.425*	*234.824*	*232.729*	*223.516*	*77.318*
Prêts Bancaires		3.582.000	2.716.000	1.600.000	1.400.000	1.200.000	1.000.000	800.000	600.000	400.000	200.000						
Prêts subordonnés (ADO 1 & 2)		500.000	500.000	500.000	500.000	270.000	216.000	162.000	108.000	54.000							
Prêt actionnaires		10.000															
Dettes fournisseurs	365.547	58.241	59.113	60.009	60.895	62.137	63.129	64.141	65.173	66.226	67.597	68.693	69.811	70.952	72.116	73.630	0
Tantième à payer				11.681	26.883	25.301	26.053	26.401	26.772	27.223	25.805	25.579	25.366	24.800	24.307	22.162	11.116
Dividende à payer				62.298	150.756	141.882	146.101	148.050	150.129	152.659	144.707	143.440	142.247	139.072	136.307	127.723	66.202
Compte de régularisation	12.011																
Total passif	1.596.377	5.118.919	5.029.426	4.733.411	4.583.889	4.088.115	3.784.702	3.479.183	3.174.421	2.870.921	2.553.157	2.296.637	2.239.892	2.179.941	2.119.720	2.045.562	1.864.802
IRR (Taux de rendement interne) : 8,77%	-1.260.000 (Capital)				62.298	150.756	141.882	146.101	148.050	150.129	152.659	144.707	143.440	142.247	139.072	136.307	1.915.206

= dividende + actif net au 31/12/2031
(Hypothèse : liquidation de la société au 31/12/2031 vu la fin des CV à cette date)

Monceau Hydro

EZ s'est engagé dans ce projet de centrale hydroélectrique à Monceau-sur-Sambre sous forme d'un prêt subordonné à la société Monceau Hydro (SA) dont les parts sont détenues à 100% par Hydro B, notre partenaire dans le développement de l'hydroélectricité.

Ce projet consiste en l'installation et l'exploitation d'une centrale hydroélectrique sur le barrage-écluse n°10 de la Sambre, à Monceau-sur-Sambre.

Pour rappel, EZ s'est engagé à contribuer financièrement au projet sous forme d'un prêt subordonné de 250.000€ aux conditions suivantes : intérêt variable de 4 à 7% en fonction de la production, durée maximum de 15 ans, remboursement du capital au terme du contrat mais possibilité de remboursement après 7 ans, droit de regard chaque trimestre sur la gestion et possibilité d'exiger le remboursement du prêt en cas de problème majeur. Etant entendu que, malgré l'instauration de certains garde-fous, cela reste toujours une forme de capital à risque.

A l'heure d'écrire ces lignes, la phase de construction est en voie d'achèvement et la mise en production est prévue pour fin février - début mars 2017.

Vous pouvez apprécier sur les photos qui illustrent ce document que cette phase de construction a connu quelques étapes spectaculaires comme la livraison et l'installation des "cages à vis" ou les essais de levage de l'installation (217 Tonnes en 20 minutes).

L'installation des "cages à vis" nous a valu de superbes articles dans plusieurs journaux et un excellent reportage sur Télé-Sambre (Le reportage de Télé-Sambre est disponible en suivant le lien : http://www.telesambre.be/monceau-manoeuvres-exceptionnelles-pour-l-installation-d-une-nouvelle-centrale_d_20011.html), la télévision locale de Charleroi.

Côté budget, le chantier a connu quelques aléas qui épuiseront une partie de la réserve, donc sans mettre en péril la rentabilité du projet.

Nous avons reçu, comme prévu à fin 2016, les premiers intérêts sur le prêt subordonné.

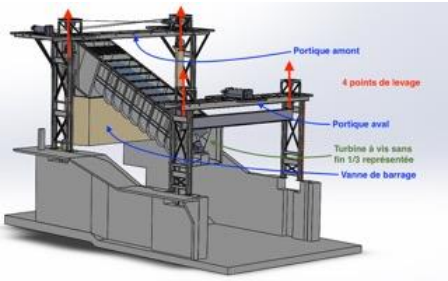

Lors de la prochaine AG, nous pourrons certainement annoncer qu'à quelques mètres du site désaffecté de la centrale au charbon (La centrale de Monceau-sur-Sambre produisait de l'énergie à partir du charbon. Responsable de 10% des émissions de CO2 du pays à elle seule, l'usine a été fermée définitivement en 2007.) de Monceau-sur-Sambre, on produit de nouveau de l'électricité et cette fois, de l'électricité propre…

<u>Fiche technique</u>

- Chute max : 4,75 m
- Débit moyen : 16,3 m3/sec
- Turbine : 3 vis d'Archimède
- Puissance installée : 605 kW
- Productible moyen (estimation) : 2,2 GWh/an
- Certificats verts : 2,5 CV/MWh

Liste des projets en cours

Statut	Nom	Type
Projet en cours	La Platinerie	Hydro
Projet en cours	Aires d'autoroute (SOFICO)	Éolien
Projet en cours	Tournai	Éolien
Projet en cours	Wanze-Héron (Liège)	Éolien
Projet en cours	Biospace	Bio
Projet en émergence	Boussu	Éolien
Projet en émergence	Courcelles-Trazegnies	Éolien
Projet en émergence	Merbes-le-Château	Éolien
Projet en émergence	Haute Sambre	Hydro
Projet en émergence	Basse Sambre	Hydro
Projet en émergence	3-4 micro-centrales en Province de Liège	Hydro
Projet mort-né	Modave	Éolien
Projet mort-né	Zoning industriel de Feluy	Éolien

Tournai - Eolien

Mi-décembre, nous avons appris qu'à Tournai, une demande de permis unique avait été déposée par VENTIS pour renouveler le permis des 7 éoliennes existantes (incluses les 2 éoliennes d'ECOPOWER) pour une période de 30 ans ainsi que pour 3 éoliennes nouvelles dans le cadre d'une extension du parc. Nous avons souhaité pouvoir renforcer la participation citoyenne locale dans ce parc en demandant d'avoir une éolienne citoyenne en plus.

Dans cette perspective, nous avons mobilisé nos coopérateurs tournaisiens (+/- 100 coopérateurs) pour appuyer positivement cette demande de permis et celle d'une éolienne citoyenne locale. Une cinquantaine de coopérateurs ont écrit aux communes selon notre proposition. Des contacts ont été pris avec les communes ainsi qu'avec le promoteur.

La Platinerie

Situé à Lobbes sur la propriété de Jean Castin, bénéficiant d'une forte participation citoyenne locale via l'asbl Haute Sambre en Transition, nous avons rencontré le SPW (DGO2 et DGO3) à 2 reprises pour accorder nos violons sur le dossier de demande de permis d'urbanisme.

Caractéristiques essentielles

- C'est la résurrection du moulin à eau des "Forges & Platineries de la Sambre", sur un canal de dérivation de la Sambre, à hauteur du barrage-écluse n° 4 de la Sambre, à Lobbes. Ce bief ainsi que les ruines de l'ancien moulin se situe dans la propriété de Jean Castin, coopérateur EZ depuis plusieurs années.
- Rénovation du bief et mise en place d'une vis d'Archimède et de son infrastructure technique.
- Dans ce projet, nous coopérons avec Jean Castin et l'asbl Haute Sambre en Transition.
- Pour la première fois, EZ agit comme un véritable développeur de projet et a confié les études techniques à MTBE sa, l'un de ses partenaires privilégiés en hydroénergie.
- L'un des enjeux de ce projet est sa forte participation citoyenne locale via l'asbl Haute Sambre en Transition

Statut

Fin octobre 2015, nous avions introduit une demande de permis d'urbanisme.

Notre demande s'est vue accablée d'avis défavorables dont ceux de la DGO2, Département des Voies hydrauliques, Direction de Charleroi et de la DGO4, Département de la Nature et des Forêts.

Nous avons rencontré des représentants des 2 départements concernés à 2 reprises en juin et décembre 2016. Réunions très constructives. Au bout du compte, nous avons obtenu un feu vert de ces administrations sous réserve, évidement, de tenir compte de leurs recommandations.

Nous devons, notamment, prévoir une passe à poissons ce qui augmente les coûts en génie civil. Malgré cela, la marge reste dans des limites acceptables.

Planning général à ce jour

1.	Envoyer dossier "à blanc" au SPW (demande de permis d'urbanisme revue et corrigée)	fin 02/2017
2.	Après mises au point éventuelles avec le SPW, réintroduction de la demande de permis à l'urbanisme	fin 03 / début 04/2017

3	Obtention permis	06/2017
5	Travaux de construction	08-09/2017

Fiche technique

- Chute max : 1,43 m
- Débit prélevé : 5 m3/sec
- Turbine : 1 vis d'Archimède
- Puissance installée : 55 kW
- Productible moyen (estimation) : 350 MWh/an
- Certificats verts : 1,8 CV/MWh

Parc éolien de Courcelles-Gouy

Suivant la formule consacrée, « les convoyeurs attendent ». En effet, nous n'avons toujours pas de nouvelles du Conseil d'Etat suite au recours de la commune voisine de Pont-à-Celles concernant le parc éolien de Gouy-Lez-Piéton.

Pour rappel, il s'agit d'un projet de parc éolien de 8 éoliennes (7 sur le territoire de Courcelles et 1 sur le territoire de Pont-à-Celles).

Le promoteur de ce projet est une joint-venture entre Electrabel et Ventis, le développeur / exploitant est Ventis,

Il y a un accord pour une participation citoyenne mais avec une portion congrue pour EZ :

- 20% de participation maximum pour la commune et les citoyens
- La commune sera majoritaire dans cette répartition entre commune et citoyens.
- La part réservée aux citoyens (maximum 40%) pourra au mieux être répartie comme suit :
    - 2/3 pour une association locale de citoyens réunissant des habitants de Courcelles et des communes voisines !
    - 1/3 seulement pour EZ (participation maximum = concession ultime d'Electrabel et Ventis qui rejetaient toute participation citoyenne non locale).

Projet éolien de Wanze-Héron en province de Liège

Emissions Zéro avait appuyé la coopérative HESBENERGIE pour ce projet. De nombreuses lettres de coopérateurs avaient soutenu ce projet.

En 2016, le Ministre DI ANTONIO a octroyé le permis de 5 éoliennes.

Mais, comme à chaque fois, des recours ont été introduits dont notamment par la commune de WANZE . Nous attendons dès lors la réponse du Conseil d'Etat, ce qui peut prendre plusieurs mois si pas plusieurs années. Ce Projet est donc en attente.

Éoliennes sur les aires autoroutières (SOFICO)

Début août 2016, la SOFICO a lancé une soumission pour la valorisation du potentiel énergétique du domaine public par l'exploitation d'éoliennes sur les aires de stationnement autoroutières.

Les coopératives Clef, Courant d'Air, Ecopower, Emissions Zéro et Ferréole, fédérées au sein des fédérations REScoop.Wallonie et REScoop.Vlanderen ont décidé de s'associer pour remettre, conjointement et solidairement, une offre à la SOFICO.

La coopérative Courant d'Air a assuré le pilotage du projet jusqu'à la remise de notre offre.

Les coopératives associées ont participé au travail de préparation du dossier (sélection des aires, infos de base sur les aires comme la présence de cabines haute tension, etc.). Du personnel intérimaire a été engagé pour préparer les dossiers et le bureau d'étude CSD a été mandaté pour effectuer, pour chaque aire sélectionnée, une étude de risques sur les biens et les services et une étude de l'émission de bruit et de l'effet d'ombrage.

Le productible global dépasse les 90 GWh/an pour 17 machines réparties sur 15 sites.

Notre proposition devait être rentrée pour le 31/10/2016, ce qui fut fait.

A ce jour, pas de nouvelles de la SOFICO.

Biospace

Il s'agit de soutenir financièrement la suite du développement d'une unité de biométhanisation en exploitation à Gesves. Cette unité appartient à et est exploitée par la famille Mestach.

Lors de la dernière rencontre (début décembre 2016), nous nous étions quittés sur 2 questions qui conditionnent la suite des négociations pour une participation significative d'EZ. Nous sommes sans nouvelles depuis cette date.

Les questions sont les suivantes :

- EZ ne peut se contenter d'un prêt. D'accord pour un soutien financier mais à condition de participer de manière significative au capital, voire une participation à hauteur de 25%. Est-ce possible ?
- Biospace peut-elle se conformer aux contraintes environnementales d'EZ dans un délai de 1 à 2 ans ? (Pour rappel, déchets de ferme, effluents d'élevage, produits de tonte, … produits dans un rayon maximum de 10 km ; matières provenant de cultures énergétiques limitées à 25% du total des intrants et

production dans un rayon maximum de 20 km ; refuser les matières premières qui pourraient altérer la qualité du digestat et nuire à une éventuelle (future) labellisation « bio » du digestat ; etc.

Projets en émergence

Photovoltaïque

Nous sommes toujours à la recherche de projets de production d'électricité et/ou de chaleur à partir de sources d'énergies renouvelables avec une volonté de diversifier les sources. Dans cette optique, nous nous intéressons au photovoltaïque en mode tiers-investisseur, sachant que notre préférence va à des projets en collaboration avec des entreprises d'intérêt public (bâtiments communaux, écoles, ...) ou des entreprises à finalité sociale (entreprises de travail adapté (ETA), maisons de repos, ...).

Dans le cadre des communes, notre intention est de travailler avec Thierry Laureys, consultant expert en énergies renouvelables qui développent des programmes POLLEC (nous en sommes à la version 3) et des Plans d'Actions Energie Durable & Climat avec de nombreuses communes. Lorsqu'il s'agira de passer à la phase de concrétisation de projets PV, il nous associera aux projets en mode tiers-investisseurs.

Nous nous intéressons donc aux marchés des communes. Bien entendu, celles-ci sont tenues de lancer des appels d'offres publics pour toutes fournitures de biens ou services, et donc, le partenariat avec des coopératives citoyennes devra passer par des marchés publics.

Nous sommes à l'affût des appels d'offres en ce domaine et sommes déjà en contact avec plusieurs communes pour initier un projet pilote…

Éolien

Boussu

Projet de parc éolien de 4 éoliennes.

Imbroglio juridique entre les propriétaires de terrain et le(s) développeur(s), Aspiravi ou Windvision.

Courcelles-Trazegnies

Le nouveau projet de parc de 3 éoliennes sur l'échangeur E42#R3 à **Courcelles-Trazegnies** est amorcé. La réunion d'information préalable a eu lieu début décembre 2016. C'est un projet Ventis qui a annoncé accepter une participation citoyenne et de la commune selon le même principe que le projet de Courcelles-Gouy. La commune et Courc'Eole, association purement locale soutenue par EZ, soutiennent ce projet.

Fauvillers

Ce projet de LUCEOLE en partenariat avec ENECO est revenu d'actualité en janvier 2017 avec l'accord de la Commune de ne plus s'opposer à ce parc. Le Ministre a octroyé à nouveau le permis. Reste à voir si un recours au Conseil d'Etat sera à nouveau déposé par l'un ou l'autre citoyen et quelle sera l'attitude du Conseil d'Etat en ce cas. Si le permis en

finalement octroyé sans recours, LUCEOLE partagera l'éolienne citoyenne comme prévu avec Emissions Zéro et Allons en Vent. A suivre donc en 2017.

Juprelle

Plusieurs projets éoliens ont été introduits qui prévoient plusieurs éoliennes sur le territoire de la commune de Juprelle. Emissions Zéro a pris contact avec ELICIO le promoteur du parc de Juprelle – Ans pour y obtenir une éolienne citoyenne sur les 5 éoliennes projettées. Une première rencontre a lieu avec le promoteur début mars 2017.

Merbes-le-Château

Projet de parc éolien de 10 éoliennes.

Le développeur, la SA Gestamp – Wallonie est favorable à une participation citoyenne.

Hydro

Haute Sambre

En août 2016, la SOFICO lançait un appel à intérêt en vue de la valorisation du potentiel énergétique des domaines routier et fluvial de la SOFICO par tout procédé de production d'énergie renouvelable, en ce compris la valorisation énergétique de la biomasse.

Nous avons répondu à cet appel, en association avec la SA Hydro-B qui est l'un de nos partenaires dans les projets hydro.

Nous nous sommes montrés intéressés d'équiper 8 des 9 barrages de la Haute Sambre de centrales hydrauliques en vue de produire de l'électricité et de l'injecter dans le réseau.

Les 8 barrages sont les barrages des écluses no 2 à 9, soit les écluses de Labuissière, Fontaine-Valmont, Lobbes, Thuin, Grand Courant, Trou d'Aulne, Abbaye d'Aulne et Landelies.

Cela représente un dénivelé cumulé de 16,39 m. Sous réserve d'études plus approfondies, le productible est estimé à plus de 7 GWh/an.

Basse Sambre

La SA Hydro-B a obtenu la concession de la SOFICO pour installer et exploiter des centrales hydroélectriques sur 6 barrages-écluses de la Basse Sambre, de Monceau-sur-Sambre à Namur. 2 barrages sont déjà équipés : Marcinelle et Monceau-sur-Sambre. Marcinelle est en production depuis plusieurs années et Monceau-sur-Sambre (Monceau Hydro) devrait être opérationnel début mars.

La convention avec la SOFICO prévoit que les installations doivent être opérationnelles pour 2019 au plus tard. Le programme d'équipements des 4 barrages restants doit absolument s'accélérer en 2017. Dans cette optique, EZ est pressentie pour prendre des participations significatives dans ces projets.

Il est notamment question pour le barrage de Salzinnes (Namur) d'envisager une participation d'EZ à 75% dans le projet, en association avec Hydro-B. "Namur Hydro" pourrait donc être un projet à 75% citoyen.

Province de Liège

3-4 micro-centrales en Province de Liège dont 2-3 sur la Vesdre. Productible : entre 215 et 390 MWh/an.

Projets mort-nés

Éolien

Zoning industriel de Feluy

Projet de parc éolien de 4 éoliennes d'une puissance de 3,4 MW sur le territoire de la commune d'Ecaussines. EDF Luminus est le développeur.

Lors de la réunion d'information préalable, il a clairement été annoncé qu'aucune participation citoyenne n'est possible dans ce projet.

Les éoliennes seront installées sur des parcelles détenues par Total (deux sites importants : une usine de production de polymères et le Centre de Recherche et de Technologie). L'électricité produite sera intégralement consommée par Total.

Modave

Après plusieurs contacts et une rencontre avec l'Echevin et la Bourgmestre de Modave sur le projet éolien de cette commune (5 éoliennes acquises pour ELECTRABEL), nous avons appris par la presse que la Commune a proposé de constituer elle-même une coopérative pour exploiter une éolienne. Cette coopérative « non agréée par le CNC) aura un capital de +/- 600.000 € souscrits à +/- 58% par la Commune(dividendes maximum de 8 % brut). Le reste du capital sera ouvert d'une part aux institutionnels publcs et d'autre part à un maximum de +/- 42 % aux citoyens de Modave qui pourront souscrire des parts de 250 € avec un maximum de 5.000 € par citoyen et par personne habitant à moins de 5 kms de Modave (dividendes maximum de 6 % brut) ainsi qu'à des personnes morales habitant majoritairement dans un rayon de 5 kms.

Fourniture d'électricité

(Texte non final, commentaires rassemblés dans autre document)

L'activité fourniture via notre convention avec Energie 2030

Sur base des dernières données communiquées par Energie 2030 sur l'état de la fourniture des coopérateurs d'EZ en août 2016, nous pouvons établir les données suivantes :

Nombre de domiciles (en Belgique)	Moins de 4 parts	4 parts et plus	TOTAL
Fournis par E2030	64	119	183

Jusqu'en février 2014, tous les coopérateurs ont pu souscrire un contrat de fourniture d'Energie 2030 en profitant d'une ristourne de 40 € (htva) prise en charge par EZ. Depuis lors, la fourniture d'électricité par Energie 2030 a été conditionnée à la détention de 4 parts.

Au cours de l'année 2015-16, nous avons enregistré 10 nouvelles adhésions à la fourniture.

De fait, nous n'avons pas mené de campagne comme telle pour inciter nos coopérateurs à s'affilier à la fourniture d'électricité.

Révision de la Convention – Cadre conclue avec E2030

Nous avons par contre dû revoir la Convention – Cadre avec Energie 2030 dont certaines modalités n'étaient pas conformes avec notre statut de coopérative agréée :

- Il convenait de « faire souscrire le contrat de fourniture d'électricité par Emissions Zéro auprès d'Energie 2030 Agence SA ». Dès lors la convention-cadre doit être modifiée : E2030 Agence SA deviendra le prestataire de la fourniture en sous-traitance d'Emissions Zéro. Le CNC a approuvé cette modification.

- le principe d'une ristourne octroyée aux coopérateurs possédant 4 parts devait clairement ne pas pouvoir être comparée à un dividende déguisé. En fait, elle est octroyée de manière uniforme (40 € htva) à partir d'un certain niveau d'investissement dans la coopérative. Le CNC accepte cette modalité qui correspond bien à l'article 1er, § 5 de l'arrêté royal concernant les coopératives agréées stipulant que « l'octroi de ristournes est modulable en fonction des opérations que les associés ont traitées avec la société ».

Dorénavant, les contrats de fourniture seront donc souscrits par les coopérateurs auprès d'Emissions Zéro (le commanditaire) qui chargera E2030 Agence SA (le fournisseur désigné) de prester pour son compte la fourniture d'électricité. Le fournisseur continuera comme avant à établir et envoyer les factures d'électricité à ses clients et à appliquer toutes les obligations légales en tant que société détenant la licence pour la fourniture en Wallonie et à Bruxelles.

Le renouvellement des contrats

Les premiers renouvellements des contrats au terme de leurs 3 ans ont commencé au 3ème trimestre 2015. Ces contrats jusqu'à ce jour ont été renouvelés aux mêmes conditions que lors de leur souscription.

Toutefois, pour se mettre en conformité avec la décision de l'AG de 2014 de détenir au moins 4 parts, les futurs renouvellements de contrat ne pourront plus se faire qu'à condition de détenir 4 parts. (Proposition soumise à l'AG 2017 : voir annexe)

Les ristournes

La ristourne annuelle s'élève actuellement à 40€ + tva (21%), soit 48,4 € par an pris en charge par EZ. Soit pour les 183 ménages de coopérateurs, cela représente une dépense de 8.857,2 €.

Partenariat avec COCITER

Emissions Zéro a été sollicité pour rejoindre la coopérative COCITER comprenant toutes les coopératives de Rescoop W.

Le CA a accepté positivement cette sollicitation.

Le CA et des représentants du GT Fourniture ont participé en janvier 2017 à 2 réunions du CA élargi de Cociter. Les échanges devront se poursuivre dans un cadre plus restreint.

Par ailleurs, le CA est disposé à investir 2 parts de 1.000€ chacune dans Cociter de manière à permettre à EZ de disposer des informations communiquées aux coopératives actionnaires.

Gouvernance

Le GT Gouvernance a été créé fin octobre 2016. Il est coordonné par Alain DAMAY, administrateur et est composé de Claude ADAM et Philippe PEETERS.

La « Feuille de route » qui lui a été confiée initialement est d'être le « gardien » de tous les textes encadrant l'existence et le fonctionnement d'EZ (statuts, ROI, conventions diverses...). Ces textes peuvent évoluer en fonction de la vie de la coopérative et de la prise en compte de textes légaux et réglementaires récents (ou non) qui peuvent la concerner.

Par la suite le Conseil d'administration (CA) a confié également au GT Gouvernance la gestion des "déclarations d'intérêt" des administrateurs et des signatures de la "Charte des administrateurs. Ces deux documents occupent une place importante dans les outils dont la coopérative dispose pour garantir sa bonne gouvernance.

En pratique, nous avons procédé à :

1. L'étude des règles relativement récentes de l'Autorité des marchés financiers belges (FSMA) concernant l'appel à l'épargne publique. Les conséquences sont en rapport avec la communication de la coopérative et une limite aux souscriptions par coopérateur. L'application de ces règles a été intégrée dans le Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) en préparation.

2. La rédaction d'une Convention de management pour Ochain Énergie, en préparation de la consultation d'un avocat-conseil. C'est la première fois que la coopérative doit envisager une convention de ce type.

3. La révision du ROI, à savoir intégrer dans une nouvelle version du ROI à soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire de cette année 2017 des articles préparés pour l'AG d'avril 2016 mais non discutés faute de temps.

Il s'agissait essentiellement :

- Des règles en rapport avec la collégialité du CA,
- De l'articulation des relations entre le CA et les délégués aux conseils d'administration d'entreprises liées,
- De mieux préciser les règles d'engagement financier de la part des administrateurs,
- De la délégation de tâches confiées au GT Finances.

A cette occasion le ROI a été complètement restructuré pour en faciliter la consultation et plusieurs éléments ont été introduits ou renforcés, à savoir :

- L'inscription des retraits de parts au 31/12 au lieu du 30/06,
- La délégation de tâches au GT Administration des coopérateurs.

Il y a eu, bien sûr, un dialogue presque permanent avec le CA. Le Conseil Consultatif des coopérateurs a été consulté sur le projet de ROI. Ses remarques ont été prises en compte dans un dialogue constructif. Enfin une information et une consultation de l'ensemble des coopérateurs ont été organisées pour qu'avant l'AG, les coopérateurs puissent s'intéresser et réagir à cette nouvelle version du ROI.

Une procédure de prise en considération et de vote à l'AG a été élaborée. Cette procédure a été choisie par le CA pour l'approbation du ROI amendé soumis à l'AG de cette année.

4. Le contrôle et la prise de connaissance des « Déclarations d'intérêt » des administrateurs et des signatures de la « Charte des administrateurs ». Le GT peut témoigner que les déclarations d'intérêt et les chartes signées ont bien été transmises à la coopérative par tous les administrateurs concernés. Nous avons aussi scruté les PV des réunions du CA et nous n'avons relevé aucune situation de conflit d'intérêt dans le chef des administrateurs.

Informatique

Le GT informatique se réunit tous les derniers mardis du mois par Skype afin de déléguer l'essentiel des tâches de support informatique. Il a s'agit surtout de gérer nos espaces partagés Google Drive (autorisations), assurer les sauvegardes et la migration de notre site vers un nouveau serveur, gérer nos noms de domaine Internet,... Le GT Informatique a aussi pu donner un coup de main pour le calcul des dividendes, l'envoi de certaines informations par e-mail à tous les coopérateurs, la préparation de formulaires d'inscription,...

Relations extérieures

En 2016 nous sommes devenus membres en 2016 de ces fédérations et organisations : Edora, Valbiom, Financité, et NewB ! Nous sommes aussi toujours membre actifs de REScoop Wallonie et en lien étroit avec l'association APERe.

REScoop Wallonie

REScoop Wallonie c'est un travail régulier de réflexion sur l'actualisation de critères de différenciation en tant que coopératives citoyennes défendant des projets d'énergie renouvelables aux mains des citoyens. La vision et les valeurs sous-jacentes n'ont-elles pas fondamentalement changé. C'est aussi un espace riche d'échanges et de collaboration entre coopératives sur les opportunités de projets. REScoop Wallonie ce sont ses membres. Il n'y a pas encore de permanent.

Participation à REScoop Wallonie en 2016

Date	Nom	Participants
26/01/16	CA REScoop.be et REScoop Wallonie	Michaël D.
08/03/16	CA REScoop Wallonie	Michaël D.
17/05/16	CA REScoop Wallonie	Michaël D.
31/05/16	CA REScoop Wallonie	-
20/06/16	Réunion contenu vidéo REScoop Wallonie	Michaël D. / Joseph F.
31/08/16	CA REScoop Wallonie	Michaël D. / Jean-Pierre S.
14/09/16	Réunion action COM REScoop Wallonie	Michaël D. / Jean-Pierre S.
10/10/16	CA REScoop Wallonie	Michaël D.
30/10/16	Rencontre REScoop Wallonie - REScoop Vlaanderen*	Alain D.
06/12/16	CA REScoop Wallonie	Michaël D.

* Vu la disparition progressive de la structure REScoop Belgique, il a été jugé important que les coopératives flamandes et wallonnes puissent se rencontrer au moins une fois par an afin de construire des relations et faciliter des collaborations. Lors de cette première

édition des échanges ont eu lieu sur les défis et difficultés des coopératives de part et d'autre de la frontière linguistique, sur les bons plans et idées et sur la façon de renforcer les 8 coopératives flamandes et les 12 coopératives wallonnes.

La participation à la conception des 5 capsules vidéo REScoop Wallonie présentant le mouvement et ses revendications. Ces vidéos ont été réalisées grâce au crowdfunding KissKiss BankBank opéré en 2015 et que nous avions relayé. La diffusion de ces vidéos et de la campagne de communication presse a été bien orchestrée et a fait preuve d'une belle collaboration. Les vidéos ont été diffusées à raison d'une par semaine et avec l'aide d'associations amies (inventoriées ensemble) ainsi qu'aux coopérateurs que nous avons sollicités. Les vidéos ont bien circulé sur les réseaux sociaux.

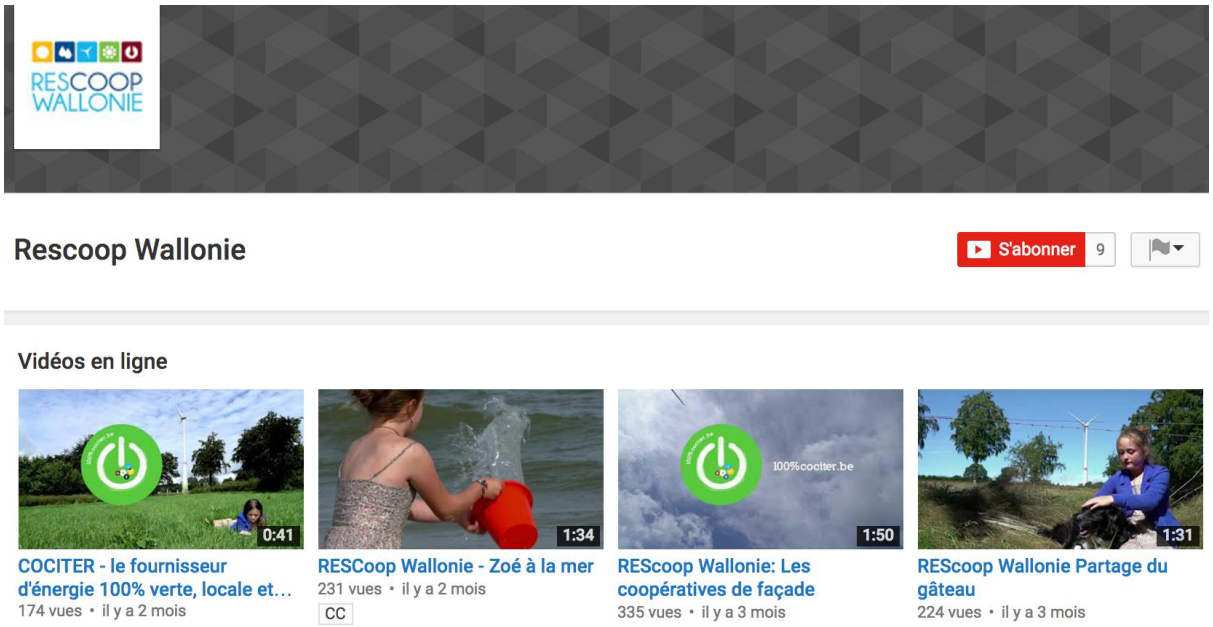

En septembre nous avons participé à mesure de nos moyens et avec l'ensemble des coopératives de REScoop Wallonie à répondre ensemble à l'appel d'offre SOFICO pour développer de l'éolien sur les aires d'autoroutes wallonnes. Une organisation s'est rapidement mise en place et ensemble nous avons remis des offres pour un maximum d'aires d'autoroutes. Une convention a été établie pour nous répartir les projets qui aboutiraient. Des dossiers en bonne et due forme, préparés par la coopérative Courant d'Air, ont été remis à la SOFICO. Cette collaboration a été remarquable. Voir aussi section Projets > Éoliennes sur les aires autoroutières.

Le travail autour du logiciel de gestion des coopérateurs mutualisé (CoopHub) s'est poursuivi et a fait l'objet d'un suivi régulier. Les premières séances de travail d'analyse avec le prestataire Wipus ont débuté à l'été 2016. Le développement a commencé fin 2016. Une première démo devrait avoir lieu en février 2017 ainsi que le lancement des tests.

En parallèle à cela, nous avons collaboré avec l'APERe au projet Coopératives à la Carte (www.coopalacarte.be). Il s'agit d'un projet initié par l'APERe en 2015 et pour lequel elle a reçu un subside. Le projet se base sur le constat que le secteur des coopératives citoyennes d'énergie durable est encore relativement fermé et méconnu du grand public. Le site présente les coopératives actives dans les énergies renouvelables et l'ensemble de leurs projets sur une carte interactive, à travers de fiches. L'objectif est de faire connaître les parts de coopératives comme produits financiers, de les afficher en tant qu'opportunité crédible et d'attirer les investisseurs par les projets des coopératives. EZ a pris part aux discussions au sein de REScoop Wallonie afin d'aider l'APERe à s'assurer que son site présente exclusivement de véritables coopératives citoyennes et pas celles téléguidées par les grands groupes industriels. Il s'agissait de traduire cette volonté en critères objectifs et en une façon de présenter l'information sur les fiches coopératives et projets qui mette cela en valeur et évite de créer une concurrence malsaine entre les membres de REScoop Wallonie Marc Installé, Michaël Delhaye et Rémy Licot se sont chargés de compléter les fiches concernant EZ. Le site a été lancé le 26 janvier 2017 à l'occasion d'un séminaire organisé par l'APERe "Le Financement innovant des Energies Renouvelables". Les coopératives participantes dont EZ ont proposé elles-mêmes une démonstration de l'outil au public en mode speed dating. Le site permettra de faire davantage connaître les coopératives citoyennes et surtout leurs projets et permettra d'attirer de nouveaux coopérateurs qui pourront souscrire plus facilement. La presse nous a donné une certaine visibilité (notamment les journaux L'Echo et Le Soir).

REScoop Wallonie s'est aussi attelée à réagir au phénomène des coopératives communales qui s'écartent de l'idéal citoyen. EZ en a fait la triste expérience à Modave.

L'information sur les réunions d'information préalables (RIP) tenus en Wallonie et les coopératives qui y participent a continué à circuler ainsi que l'organisation d'un recensement biannuel des chiffres de nombre de coopérateurs et projets de chaque coopérative en vue de communications.

Edora

EDORA est la fédération des entreprises actives dans les énergies renouvelables. Nous avons décidé de nous y affilier afin d'en recevoir les infos et de permettre à tout coopérateur qui le souhaite de participer à des groupes de travail aux côtés des grands acteurs du secteur.

On nous a proposé de participer à plusieurs groupes de travail ci-dessous, très intéressants et utiles pour nous. Nous encourageons les coopérateurs ayant un minimum d'expérience dans le secteur à participer à ces groupes de travail à l'avenir.

Date	Nom	Participants
03/03/16	GT Scénario énergétique intégré @2030	-
24/03/16	GT exclusif en présence de la Défense	-
24/05/16	GT Biomasse	Marc I.
13/05/16	GT Photovoltaïque >10kW	Michel W.
31/05/16	Conférence Vers une vision énergétique intégrée*	
28/10/16	GT éolien	-
29/11/16	Colloque au Sénat sur l'avenir énergétique belge**	Marc I. / Alain D.
07/12/16	Conférence Energie@Bruxelles***	Michaël D.

*http://www.edora.org/2012/news-conference-debat-vers-une-vision-energetique-integree-248.html

** A l'initiative d'EDORA et ODE, un colloque a été organisé au Sénat. Il s'agissait d'interpeller les décideurs politiques sur le développement une vision énergétique belge commune.

Tout savoir sur ce colloque ; http://www.edora.org/2012/news-edora-et-ode-besoin-d-une-vision-enegetique-durable-pour-la-belgique-253.html

*** Politique de l'énergie verte à Bruxelles. Objectifs 2020 & perspectives 2030 ; https://www.eiseverywhere.com/emarketing/view.php?id=x1A8hpZq8yg%3D

Nous devons encore mieux nous organiser pour diffuser ces informations et invitations rapidement et veiller à ce que nous nous inscrivions à temps aux groupes de travail. Nous n'avons plus de personne par défaut pour nous représenter à Edora. Nous avons prévu début 2017 que le GT secrétariat préviendra les coopérateurs actifs à temps pour participer à ces événements via la liste d'email Casper.

Edora nous a bien informés tout au long de l'année sur l'évolution des travaux et de l'adoption du code de développement territorial wallon, conditions sectorielles éoliennes, appel d'offre SOFICO, et autres informations du secteur de l'énergie.

Nous sommes aussi toujours abonnés à la revue de presse quotidienne d'Edora.

Les GT organisés par Edora sont très intéressants et importants pour nous. Nous jugerons en fonction du coût de renouvellement de la cotisation et de la disponibilité de coopérateurs EZ pour y participer si nous renouvellerons notre adhésion à la fédération.

Financité et NewB

Il y a quelque temps déjà, EZ s'est associée aux actions du Réseau Citoyen Financité en demandant et obtenant le "Label financité"

Financité via son réseau interpelle et promeut une finance plus responsable et plus solidaire.

Dans le but d'offrir aux investisseurs l'opportunité de soutenir des projets à forte plus-value sociale, culturelle et/ou environnementale et permettre à des coopératives notamment de trouver des financements Financité en collaboration avec FairFin a créé voici plus de deux ans le "Label Financité"

EZ en répondant à toute une série de critères avait demandé et obtenu ce Label, qui lui a été attribué à nouveau en 2016.

Cette année notre coopérative a fait deux pas de plus en devenant directement un "membre solidaire" du Réseau Financité et aussi l'une des 145 organisations membre de la coopérative NewB en s'intégrant à son projet.

Ce Label et cette double adhésion offrent certains avantages pratiques comme une visibilité de notre coopérative pour une éventuelle recherche de fonds (avec notamment une publicité dans le "Financité Magazine ») ou via des communications dédiées aux membres et groupes financité.

Cela permet aussi la participation à des ateliers et formations diverses.

C'est aussi et surtout une manière pour notre coopérative de faire preuve de cohérence en s'intégrant dans un réseau d'échange global et solidaire. Cette cohésion répond de façon plus efficace aux défis actuels et futur dont l'aspect énergétique est une part et la façon dont nous investissons et gérons un pendant tout aussi important.

Communication: Formation et information

Formation des coopérateurs

Suite à la matinée du 15 octobre 2016 au Mundo Namur consacrée au recrutement de coopérateurs actifs, une bonne cinquantaine de personnes se sont retrouvées à 15h à l'Arsenal de Namur pour assister à la conférence donnée par le professeur Damien Ernst sur le thème de l'énergie, des réseaux et micro-réseaux.

Suite à une mise en exergue de la quantité phénoménale d'énergie dont nous avons et aurons besoin, Damien Ernst nous a clairement démontré qu'une profonde mutation concernant la distribution de cette énergie via les réseaux et micro-réseau sera nécessaire et inévitable.

Lettres d'information 2016

Cinq lettres d'information ont été envoyées durant l'année 2016 aux coopérateurs.

Pour rappel et au menu de ces lettres:

Janvier 2016: Notre nouveau site internet - MHP : L'accord entre EZ et ses partenaires communaux - EZ et biométhanisation à Ochain - AG 2016 - Fourniture - Brèves: Le CA et son nouveau président recherchent administratrices - ROI - EZ à Monceau/Sambre - Les coopératives énergétiques citoyennes

Mars 2016: L'avenir est dans le vent - Bientôt le bout du tunnel pour Ochain Energie - Assemblée Générale le 16 Avril à l'Arsenal à Namur - Nous sommes membre d'Edora depuis le 27 janvier ! -Prêts subordonnés pour financer Ochain Energie ! -Action Justice Climat : le procès - L'hydroe¤lectricite¤ belge en hausse - Reportage Tele MB dans le cadre de l'extension du parc de Dour (vidéo)

Mai 2016: Suite à notre assemblée générale du 16 avril - Atteignons 1500 coopérateurs d'ici le 1er octobre ! - Fourniture d'électricité - Communication du CA concernant les prêts à Ochain Energie - Brèves

Novembre 2016: Retour sur le recrutement de coopérateurs actifs - Bientôt à Ochain Energie - Actualités: Les vidéos de REScoop et Emissions Zéro a rejoint NewB! - Brèves: Suite de la découverte des 3 coopératives allemandes - 1500 coopérateurs - Novembre à Monceau - Dividende extraordinaire de MHP - Les gaz a¤ effet de serre toujours en croissance.

Décembre 2016: Ochain Energie SCRL, Les portes ouvertes du 20 novembre 2016 - Flash info: Salon Chrysalide - Brèves: Philippe Dubreucq épaule le CA - Les 3 vis installées à Monceau ! - Colloque au sénat sur l'avenir énergétique de la Belgique

Casper EZ, une information plus fréquente pour les coopérateurs actifs ou intéressés

Nous avions la lettre d'information envoyée au moins 4 fois par an. Mais on s'est aperçu d'un besoin de communication plus fréquent envers les coopérateurs actifs ou n'importe quel coopérateur qui le souhaite. La liste de diffusion Casper EZ est l'outil qui a été mis en place en septembre 2016 à l'initiative de Michaël Delhaye afin de répondre à ce besoin. Les administrateurs, GT Secrétariat et coopérateurs sélectionnés peuvent écrire à cette liste dans l'esprit d'une information aux coopérateurs, pas comme espace d'échange d'idées entre coopérateurs. Pour cet usage nous avons toujours Loomio (voir plus bas). Les e-mails envoyés casper-ez@googlegroups.com arrivent aux coopérateurs abonnés. Les réponses elles parviennent aux seuls administrateurs. En moyenne, il y avait 7 messages par mois.

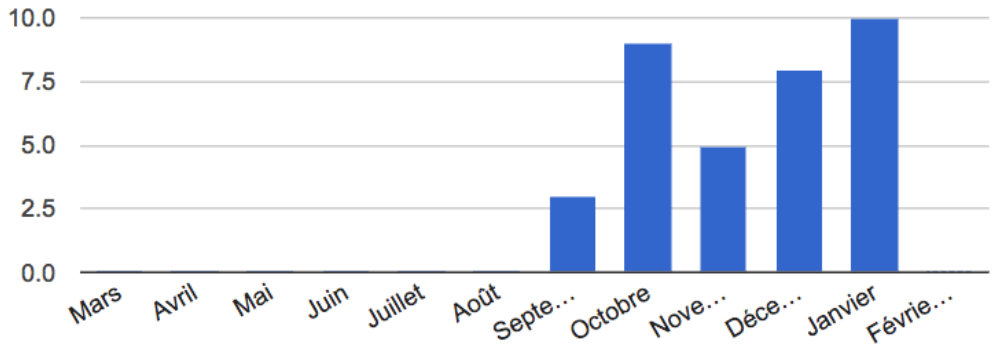

Les messages sont envoyés assez spontanément et soit

- reflètent au plus près l'activité de la coopérative ou l'actualité (repris aussi sur les réseaux sociaux)
- sont des appels à participer à des événements à court terme
- ou encore des appels assez large à participer à certaines tâches.

Certaines informations peuvent être reprises ensuite dans la lettre d'information.

Les membres peuvent gérer eux-mêmes la manière dont ils reçoivent les messages : possibilité d'un résumé par jour (si beaucoup d'envois) et de se désinscrire. Il est aussi possible de consulter uniquement les messages en ligne. Les membres abonnés en cours de route peuvent dès lors aussi consulter l'historique.

Dépliants

De nouveaux dépliants ont finalement pu être réalisés par le GT Communication à l'initiative de Michaël Delhaye via un infographiste indépendant. Nous avons choisi de partir du nom de notre coopérative et de la nécessité pour l'humanité d'arrêter toute émission de CO2 avant 2100 et ce, le plus tôt possible afin d'avoir bon espoir de limiter à 2°C le réchauffement climatique. La couverture de notre dépliant est à mesure de notre ambition. Ensemble réduisons à zéro les émissions de gaz à effet de serre en Wallonie et à Bruxelles à l'horizon 2050.

A l'intérieur du dépliant nous avons voulu montrer de façon simple à la fois la répartition géographique de nos coopérateurs en Wallonie et à Bruxelles ainsi que nos moyens de production et projets en cours de construction. Nous avons fait en sorte de ne pas surcharger de texte.

Le dépliant invite à devenir coopérateur, à participer et à proposer des projets. On y évoque aussi la possibilité de pouvoir consommer la production via une offre de fourniture d'électricité intéressante.

Facebook

Lancée vraiment en mars 2015, notre page Facebook totalise fin 2016 : 264 “mentions J’aime”.

Pour une organisation comme la nôtre, être présent sur les réseaux sociaux est aujourd’hui une nécessité pour la visibilité que cela nous apporte et pour garder un contact facile avec nos coopérateurs et notre public. Michaël Delhaye et Remy Licot alimentent notre page assez régulièrement en contenu ou en relayant des informations de notre réseau.

Si vous êtes présents sur Facebook, suivez-nous sur www.facebook.com/emissionszerocoop. Vous pouvez aussi nous aider en faisant “J’aime” sur nos publications et en les partageant.

Twitter

Nous sommes beaucoup moins présents sur Twitter mais afin de partager un maximum d’information, nous aurions aussi besoin de soutien au compte Twitter de la coopérative (@EmissionsZeroSC) ;

Forum Loomio

Notre forum sur Internet “Loomio” est toujours actif. Il compte 49 membres en février 2017. Il a été utilisé épisodiquement sur certains sujets. Mais peu de nouveaux sujets ont été lancés, Michaël s'estimant par sa fonction un devoir d'une certaine réserve. Il n'est aussi pas le mieux placé pour tenir le rôle de modérateur, qui serait pourtant essentiel. Loomio reste disponible à tous les coopérateurs qui sont invités à y lancer les sujets de leur choix. Nous verrons en 2017 si les coopérateurs confirment un intérêt à pouvoir échanger sur Internet via un tel outil qui reste plus efficace que le mail et qu’on peut s’approprier assez facilement. Au GT Communication à en faire la publicité.

Salon Chrysalide de Quiévrain

Emissions Zéro a participé à la 2ème édition du salon Chrysalide de Quiévrain qui s’est déroulée le 27 Novembre 2016, salon qui se veut celui de l’éco-consommation et de la transition et dont l’objectif majeur passe par une sensibilisation aux thématiques des pesticides, du tri des déchets, de la surconsommation et du gaspillage. Autant de problématiques dont il faut prendre conscience aujourd’hui!

Malgré les 50 exposants et associations issus de la région et les efforts des organisateurs pour la promotion, ce salon n’a reçu en tout aux alentours des 300 visiteurs (à mettre en rapport avec des 600 de l’an dernier), de quoi s’interroger évidemment sur les motivations des uns et des autres, mais preuve qu’il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour sensibiliser l’ensemble du public sur les questions essentielles de notre existence.

Dès-lors, nul besoin de vous dire que tout ce qui touche à la fois à la connaissance d’ Emissions Zéro et de l’énergie citoyenne reste des sujets particulièrement méconnus pour la plupart des personnes qui ne s’y intéressent d’ailleurs que de manière très superficielle sans qu’elles ne puissent sans plus réellement se l’expliquer!

Toutefois, la seule et unique question est de savoir si le fait de vouloir répondre présent à ce genre de manifestation peut être bénéfique ou pas pour notre coopérative?
Au besoin, s’il fallait s’en référer à un quelconque fil rouge, alors la citation de Didier Nordon aurait tout son sens ; je cite « A la limite, le seul écologiste irréprochable est celui qui met tout en œuvre pour mourir sans laisser la moindre trace de son passage sur Terre ».

Rapport d’activité

La rédaction du présent rapport est aussi devenue la responsabilité du GT Communication. Il a fallu rassembler les témoignages de chaque groupe de travail et articuler les différentes parties. Encore un grand merci aux coopérateurs ayant participé à cet effort plus que nécessaire et à Sylvain Thirionet pour le travail de secrétaire de rédaction et mise en page.

GT Finances

Les bénévoles et la comptabilité.

Il s'agit, ni plus ni moins, de la mission classique du département financier d'une PME. Cela peut paraître bien ambitieux de réaliser tout cela avec une équipe de bénévoles mais en procédant par étapes, en répartissant la charge de travail équitablement entre nous, en faisant appel à des ressources externes pour des missions spécifiques (experts juridiques, experts-comptables, experts fiscaux, réviseurs d'entreprise, …) nous y arrivons.

Plus nous serons nombreux pour assurer les tâches, plus la charge de travail sera légère pour chacun. Bien entendu, une organisation adaptée a été mise en place en concertation avec les membres du groupe de travail, leur enthousiasme et leur motivation font le reste.

Composition, et affectation des membres du GT Finances

Claudine Baudeaux assure l'enregistrement des factures et des mouvements financiers et établit les bilans, Jo Fotia s'occupe des paiements des factures et des notes de frais, François Lhioreau se charge du circuit factures d'achats et Karin Vanraes gère le circuit des notes de frais, contrôles y compris. Alain Damay coordonne le GT et se charge du suivi de la trésorerie et du budget.

Fonctionnement

Dans l'organisation du GT, les principes suivants sont d'application :

- Afin de palier à une défection éventuelle, tous les membres doivent savoir tout faire dans le respect des procédures;
- Nous utilisons au maximum les outils informatiques pour minimiser les déplacements et l'usage du papier ;
- Nous rapportons au trésorier qui supervise le travail et rapporte au Conseil d'Administration et in fine à l'Assemblée Générale.

Résultats

Il faut souligner la vitesse de réactivité du GT Finances dans l'enregistrement des factures et notes de frais et dans le paiement des factures et des notes de frais.

En ce qui concerne l'établissement des bilans et comptes de résultats, le CA a déjà pu disposer d'une version provisoire des comptes annuels pour le 1er CA de l'année le 13 janvier 2017. Les comptes dans leur version définitive avant affectation des bénéfices ont pu être approuvés par le CA du 10 février 2017.